



@Groupe_MACSF

@NicolasGombault

@t-houselstein



Conférence de presse

Responsabilité Civile Professionnelle

Rapport sur le risque des professionnels de santé en 2018

SOMMAIRE

- Le risque des professionnels de santé en 2018
- Décisions de justice et avis CCI
- Focus sur les urgentistes
- Prévention des interactions médicamenteuses



LE RISQUE DES PROFESSIONNELS DE SANTE EN 2018

Nicolas Gombault
Directeur Général délégué du groupe MACSF

LES 3 CHIFFRES CLÉS 2018

487 144

**Sociétaires couverts par
MACSF-Sou Médical
en RCP**

**+2,42% par rapport
à 2017 (475 633)**

4 723

**Déclarations corporelles
adressées par
nos sociétaires**

**+1,57% par rapport
à 2017 (4 650)**

1,01 %

**La sinistralité RCP*
est de 1,01 déclaration
pour 100 sociétaires**

**Stabilité par rapport
à 2017 (1,02 %)**

*** Matériel et Corporel**

LES CHIFFRES CLES PAR PROFESSION

Global	Sociétaires (a)	Déclarations (b)	Sinistralité(c)
Evolution 2018/2017	487 144 (+2,42 %)	4 723 (+1,57%)	1,01 %

Détail par profession	Effectifs au 31/12/2018	Déclarations 2018 (b)	Sinistralité (c)
Médecins	147 976	2339	1,58 %
Chirurgiens-dentistes	27 860	1976	7,09 %
Sages-femmes	17 970	21	0,12 %
Infirmiers	115 994	57	0,05 %
Kinésithérapeutes	34 487	96	0,28 %
Vétérinaires	1 732	214	12,36 %

(a) Tous modes d'exercices et professions confondus

(b) Sinistres corporels (hors cliniques, CTS) et hors matériel

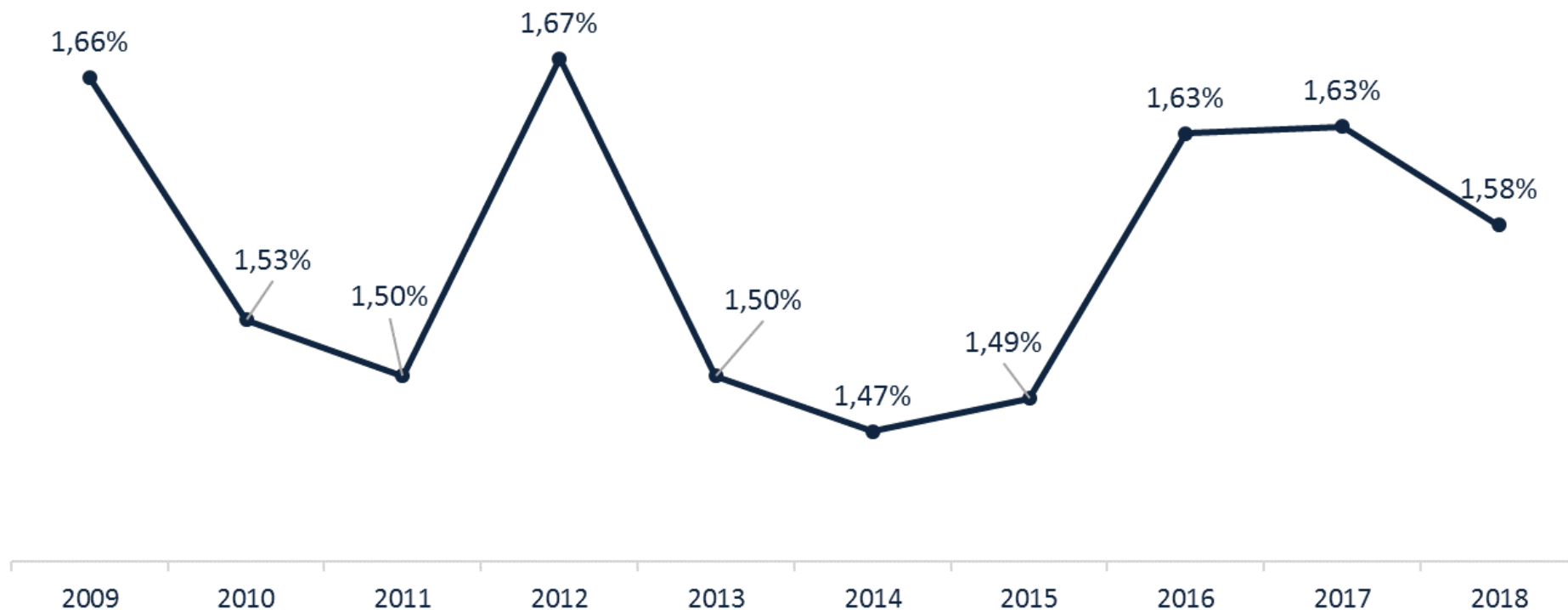
(c) Fréquence du nombre de déclarations pour 100 sociétaires, toutes déclarations confondues, corporel et matériel



SINISTRALITE DES MEDECINS EN 2018

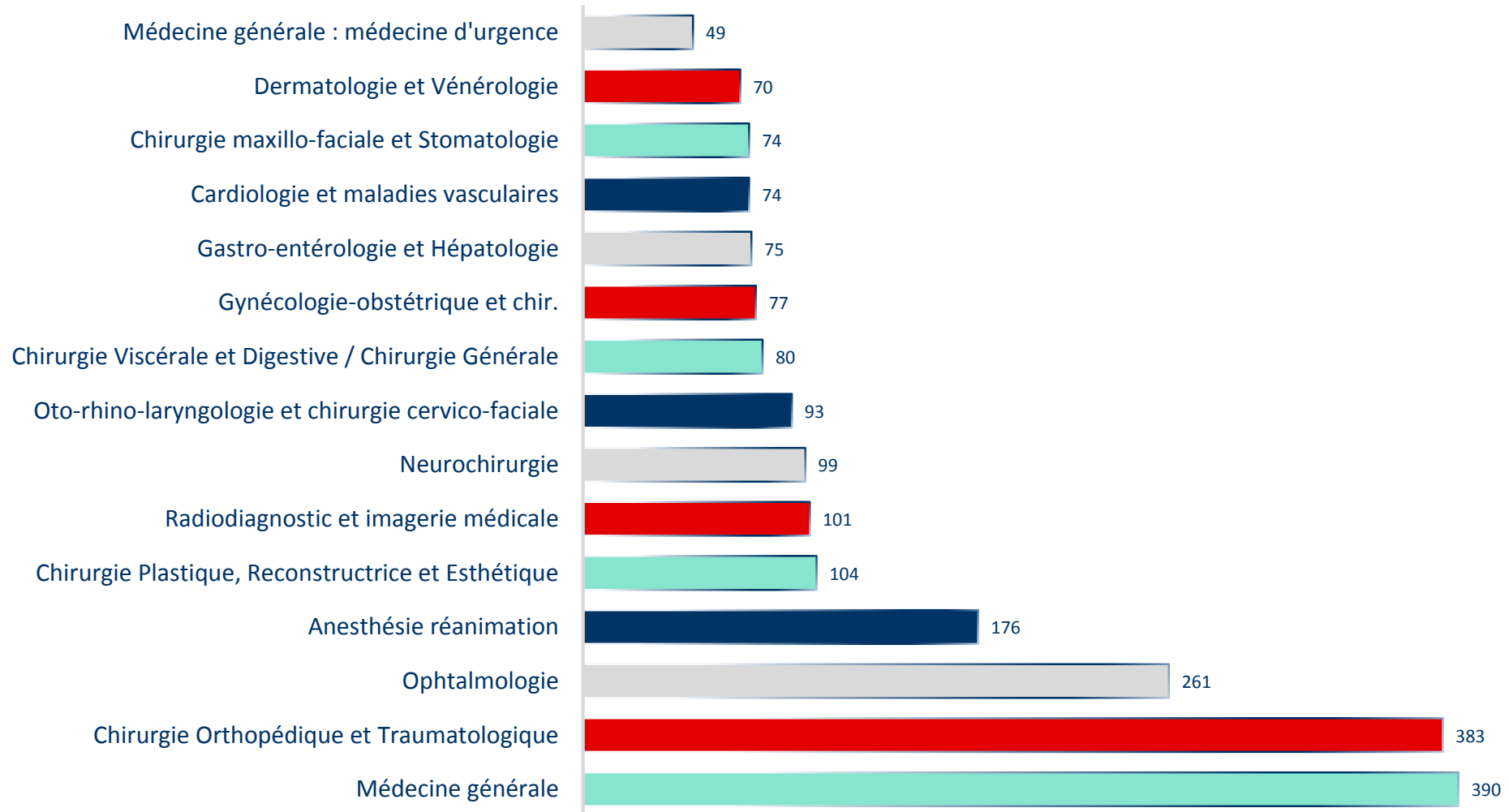
SINISTRALITÉ DES MÉDECINS SUR 10 ANS

Sinistralité des médecins sur 10 ans



Tous modes d'exercices et spécialités confondus

DÉCLARATIONS DE DOMMAGES CORPORELS PAR SPÉCIALITÉS MÉDICALES - TOP 15

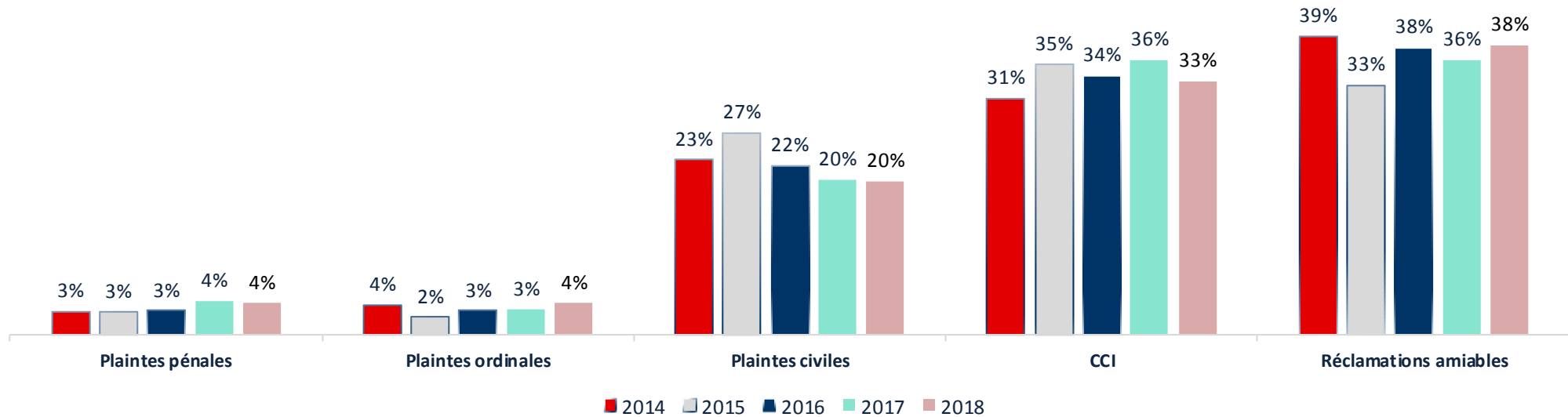


SINISTRALITÉ DES MÉDECINS LIBÉRAUX - TOP 10

Professions	Sinistralité
Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale	8 %
Oncologie (médicale, radiothérapie et onco-hématologie)	8 %
Médecine générale : médecine d'urgence	15 %
Chirurgie maxillo-faciale et Stomatologie	17 %
Anesthésie réanimation	20 %
Chirurgie Urologique	21 %
Chirurgie viscérale et Digestive / Chirurgie Générale	29 %
Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique	34 %
Chirurgie Orthopédique et Traumatologique	69 %
Neurochirurgie	78 %

TYPOLOGIE DES MISES EN CAUSE DES MÉDECINS SUR 5 ANS

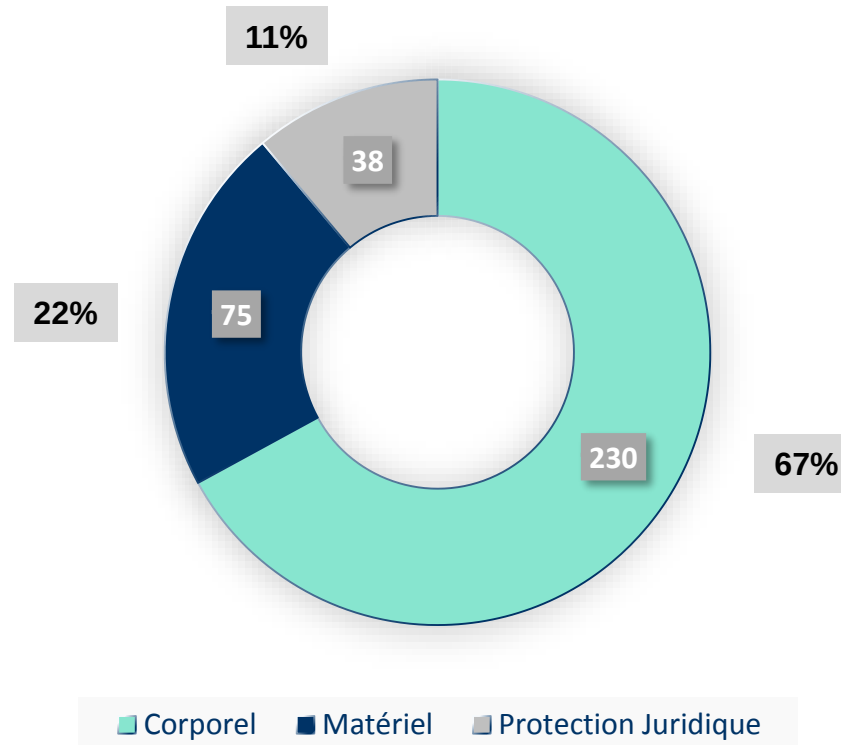
EVOLUTION DES DECLARATIONS DE DOMMAGES CORPORELS DES MEDECINS SUR 5 ANS



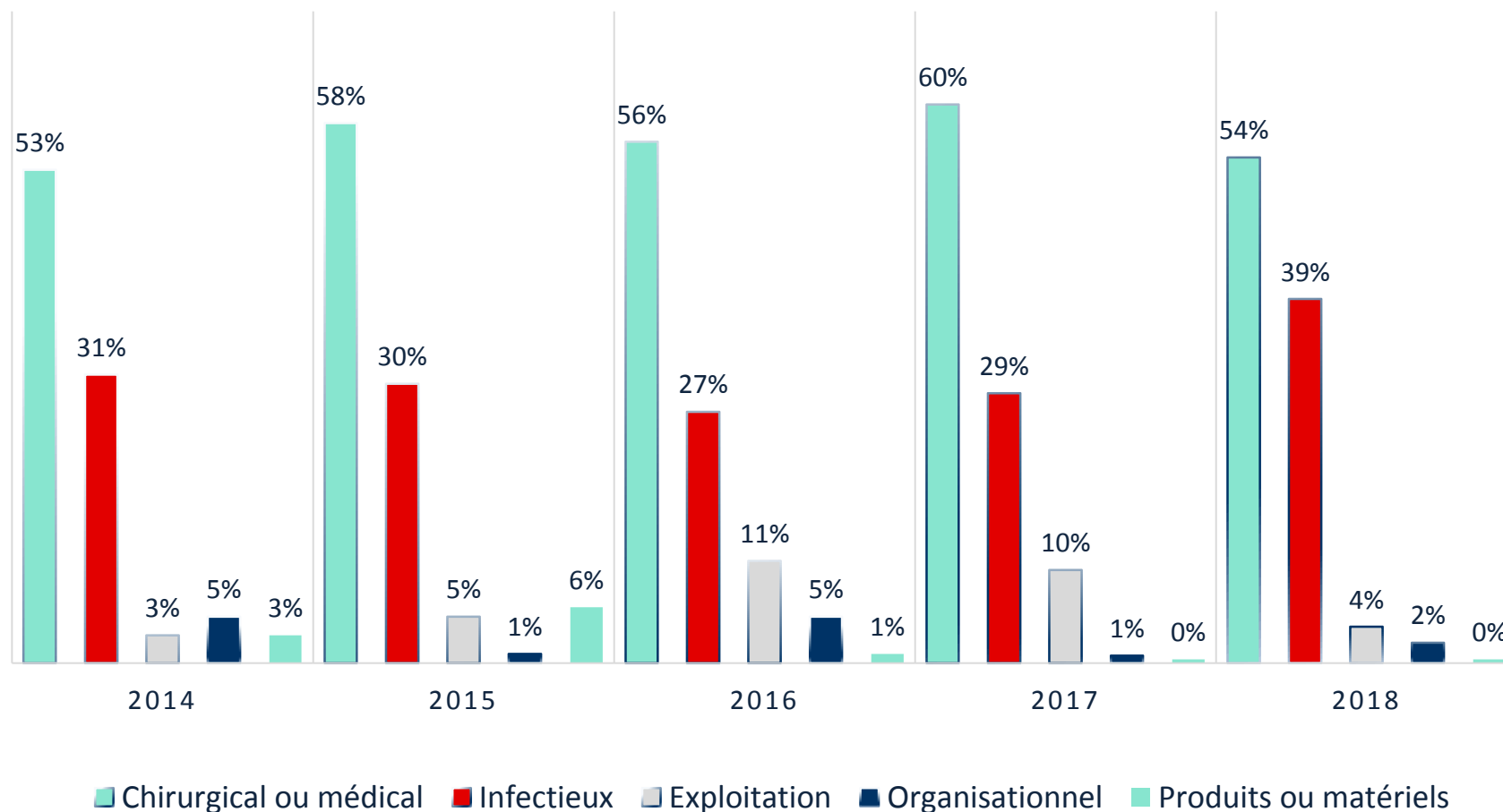


SINISTRALITE DES ETABLISSEMENTS DE SOINS

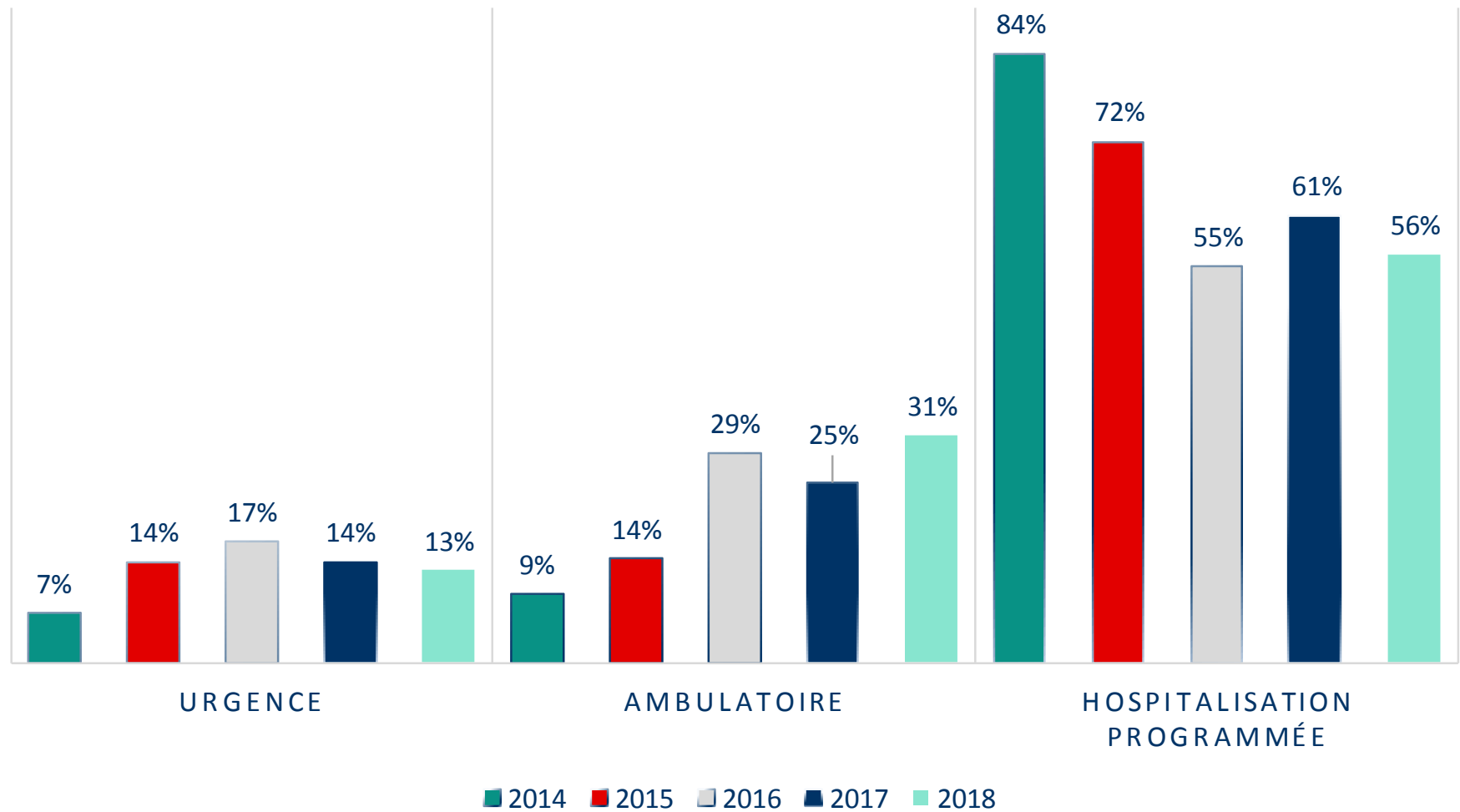
143 CLINIQUES ASSURÉES – 343 SINISTRES



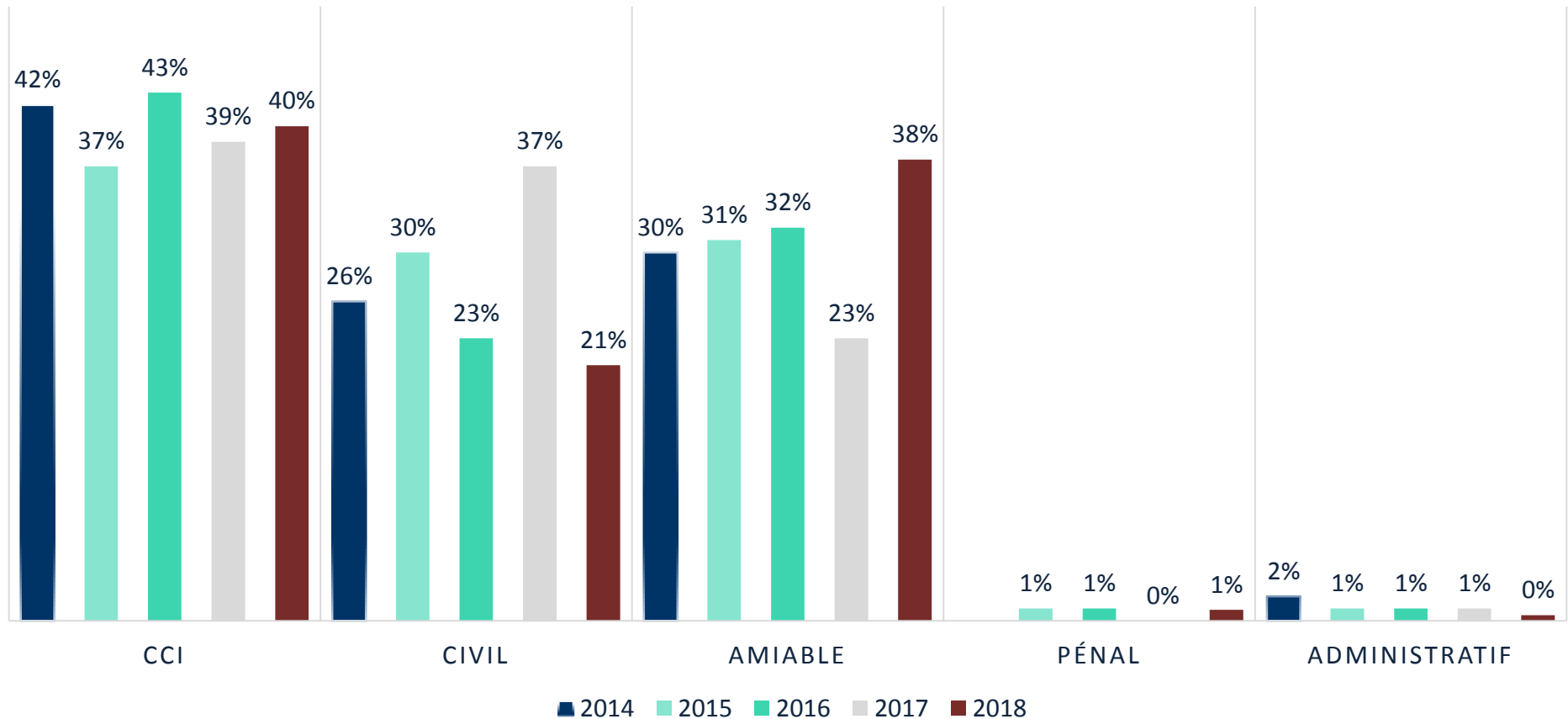
ORIGINE DES SINISTRES MÉDICAUX



CONTEXTE DE PRISE EN CHARGE DES ACCIDENTS MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX DÉCLARÉS



EVOLUTION DES VOIES DE RECOURS EMPRUNTÉES





DÉCISIONS DE JUSTICE CIVILES ET PENALES ET AVIS CCI 2018



DÉCISIONS DE JUSTICE 2018

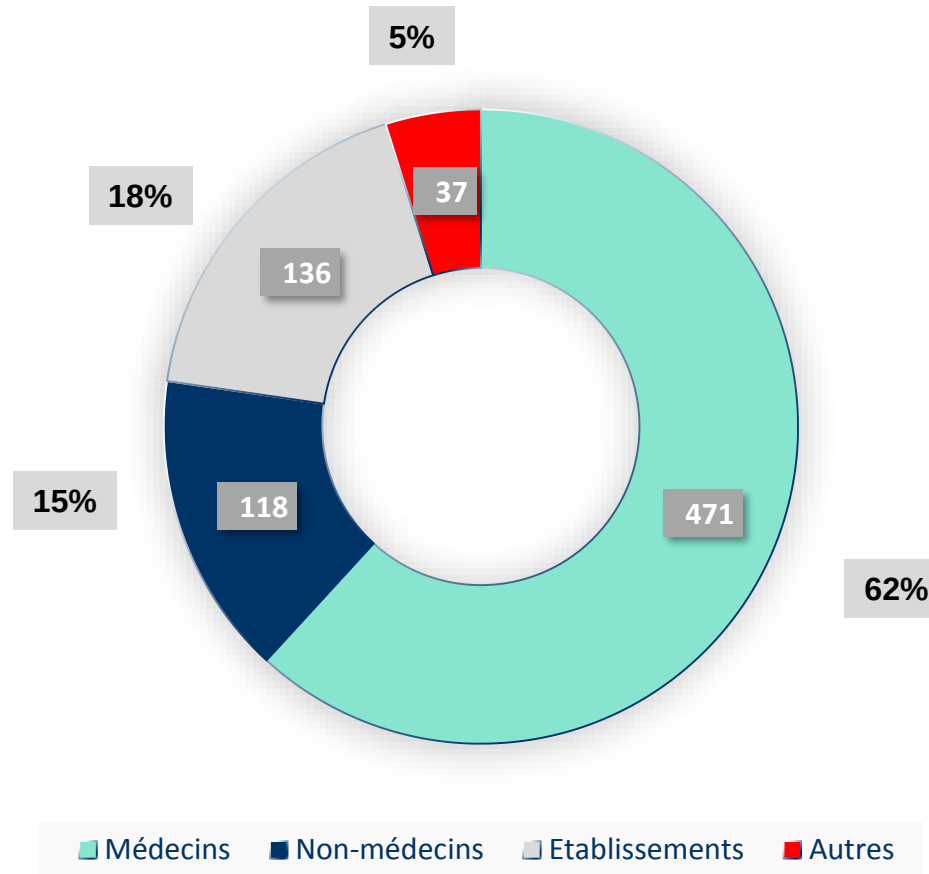
ISSUE DES DÉCISIONS DE JUSTICE 2018

Professionnels de santé et établissements de soins	Nombre de décisions de justice	Nombre de décisions défavorables	Taux de condamnations	Nombre de mis en cause	Nombre de condamnés	Taux de condamnés	Coût (en k€)*
Pénal	12	9	75%	18	12	67%	814
Civil	434	300	69%	744	378	51%	52 450
Total	446	309	69%	762	390	51%	53 264

*** Indemnisation : indemnités réglées + provisions restant à payer**

DÉCISIONS DE JUSTICE CIVILES ET PENALES

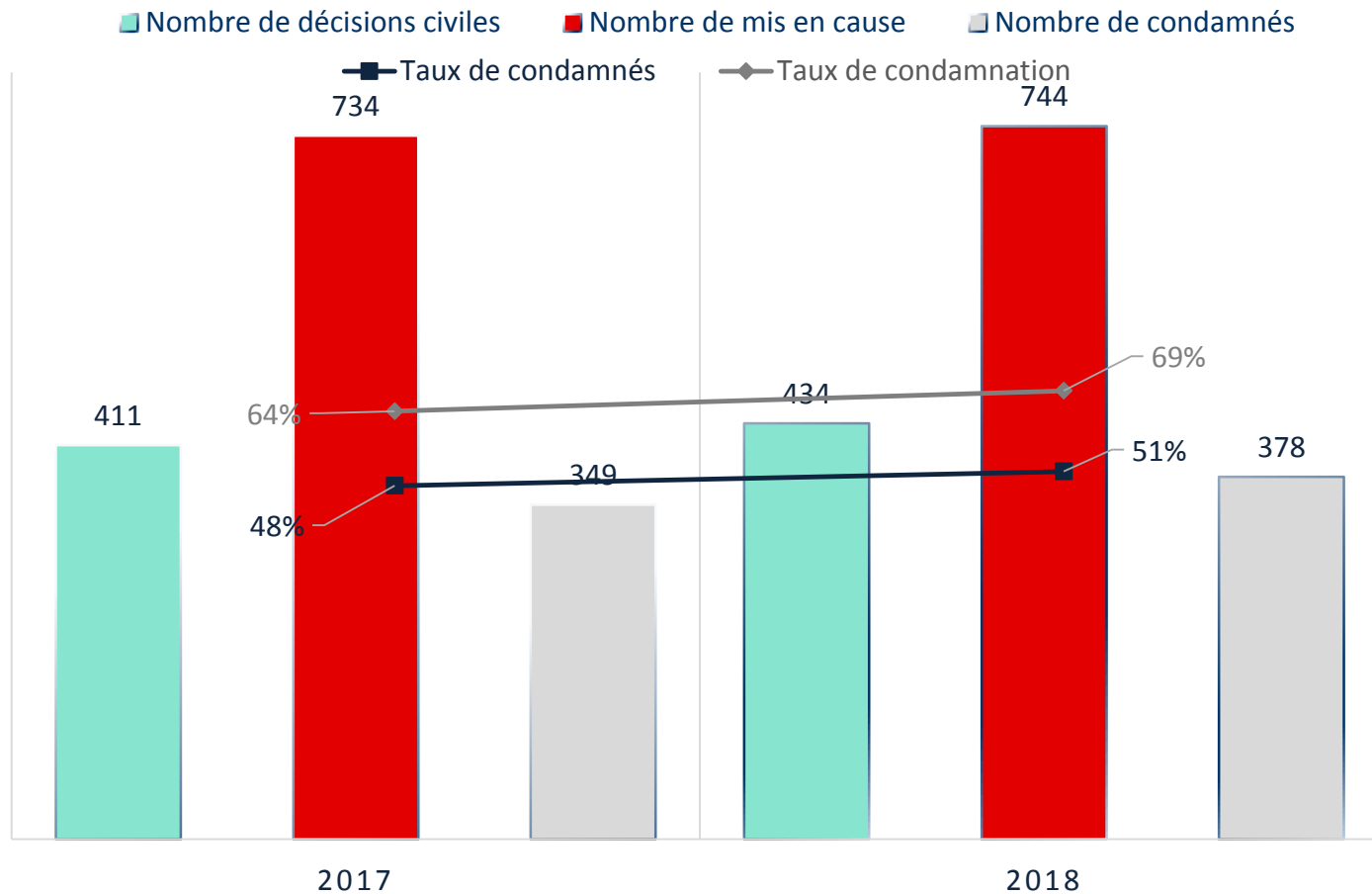
ZOOM SUR LES 762 MIS EN CAUSE



- **Non médecins** : infirmières, kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, sages-femmes, vétérinaires...
- **Etablissements** : cliniques, hôpitaux, centres de rééducation, centres de transfusion, EHPAD, laboratoires d'analyses...
- **Autres** : Organismes CPAM, assureurs

ISSUE DES DÉCISIONS CIVILES 2017 - 2018

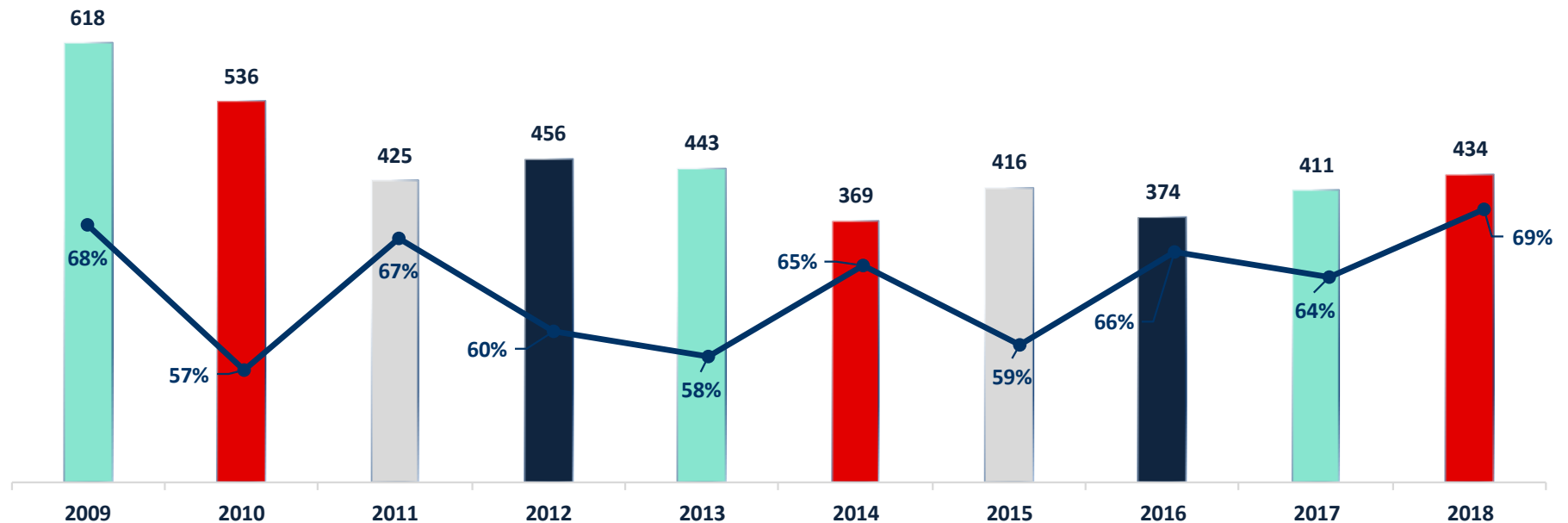
DECISIONS CIVILES



- Taux de condamnation : c'est le rapport entre le nombre de décisions défavorables et le nombre de décisions de justice
- Taux de condamnés : c'est le rapport entre le nombre de condamnés et le nombre de mis en cause

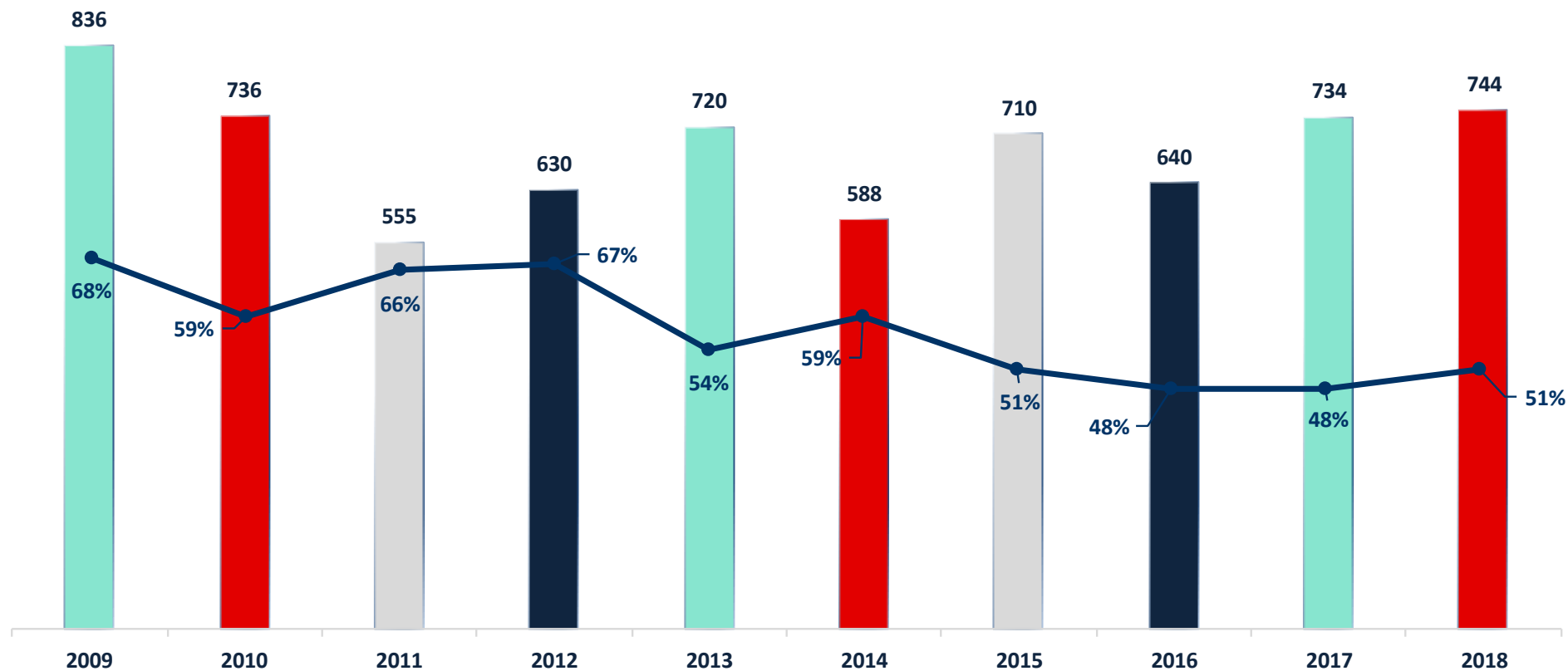
DÉCISIONS CIVILES

NOMBRE DE DÉCISIONS ET TAUX DE CONDAMNATION SUR 10 ANS



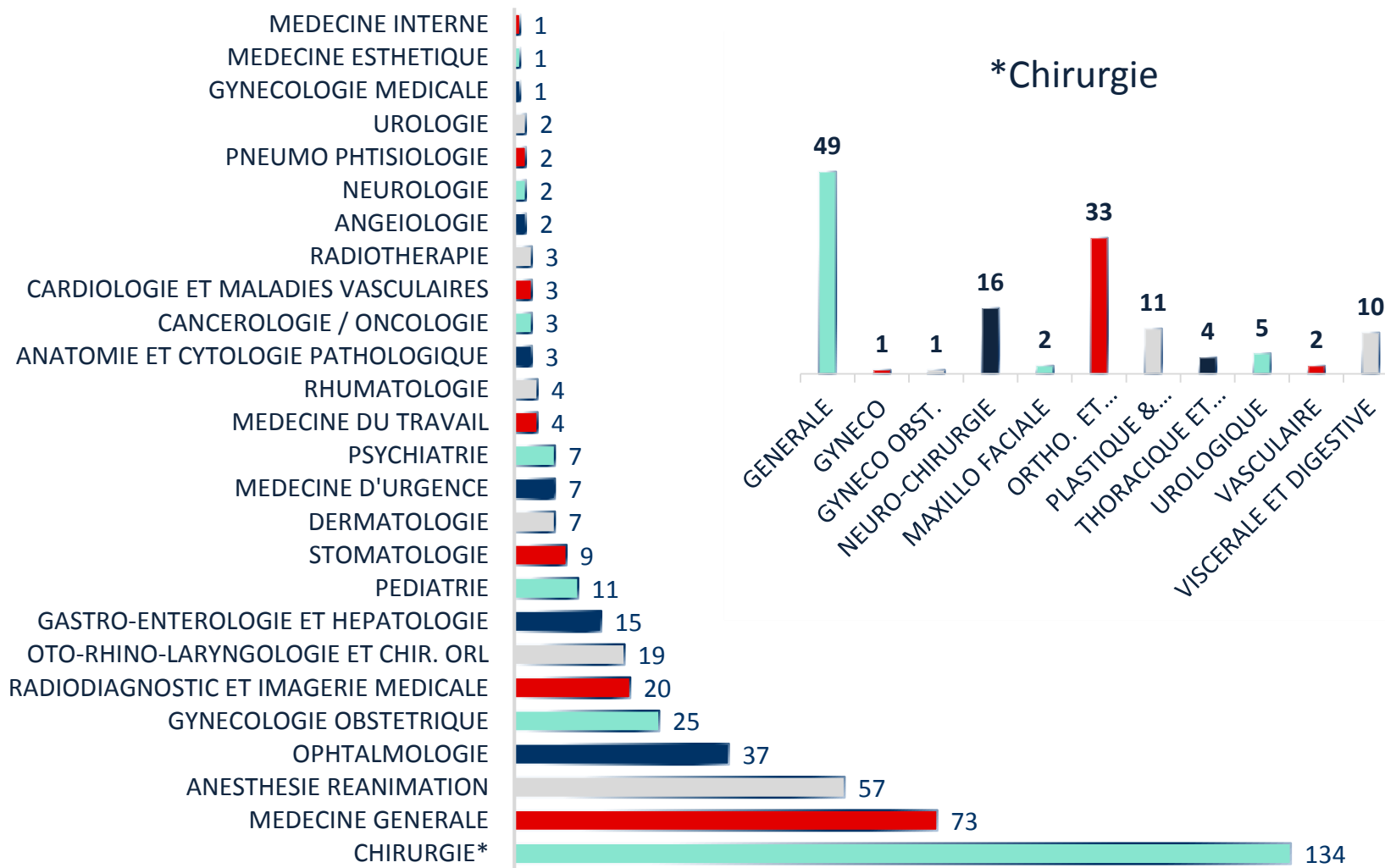
DÉCISIONS CIVILES

NOMBRE DE MIS EN CAUSE ET TAUX DE CONDAMNÉS SUR 10 ANS



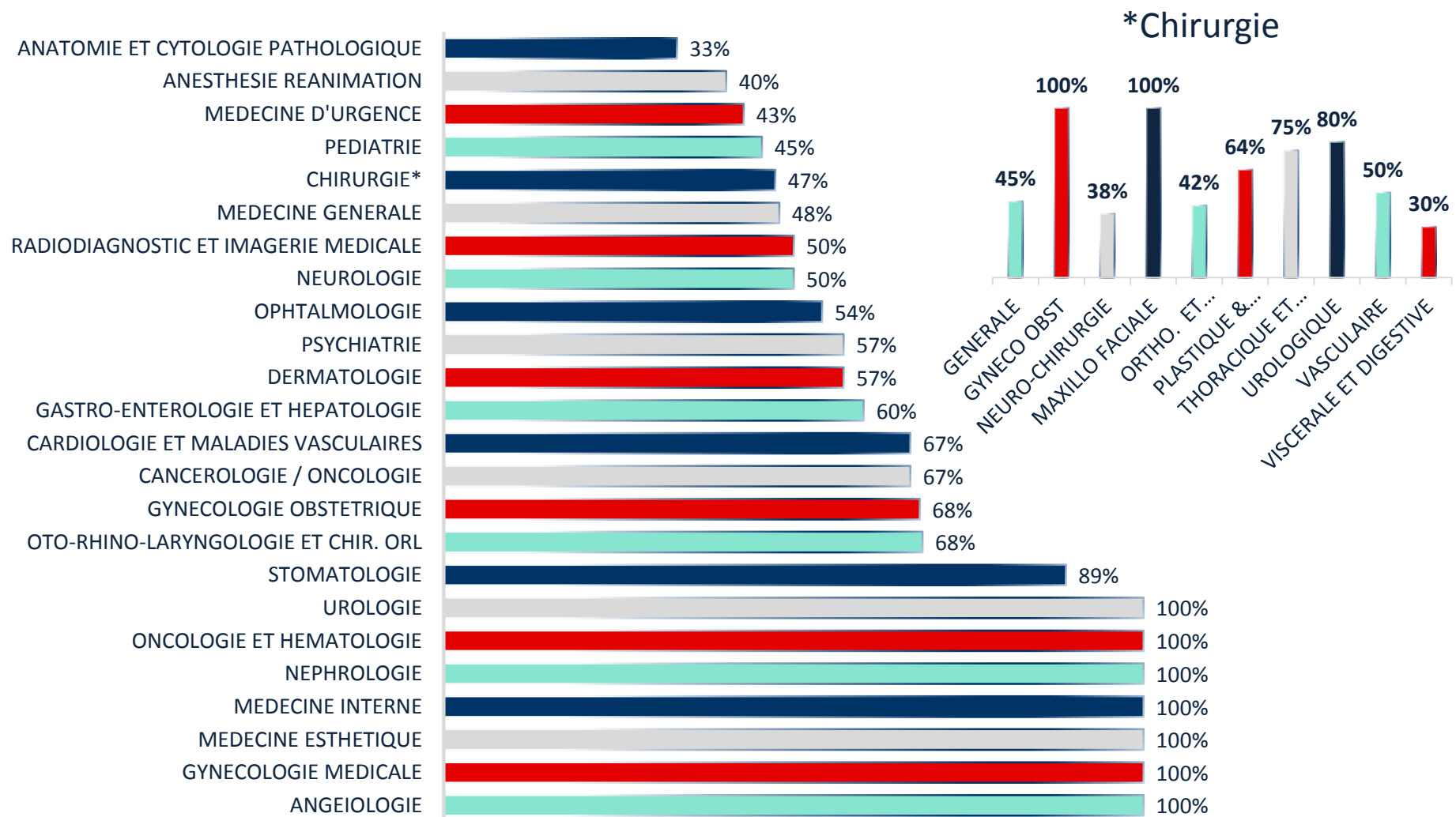
DÉCISIONS CIVILES – FOCUS MEDECINS

NOMBRE DE MIS EN CAUSE PAR SPÉCIALITÉ



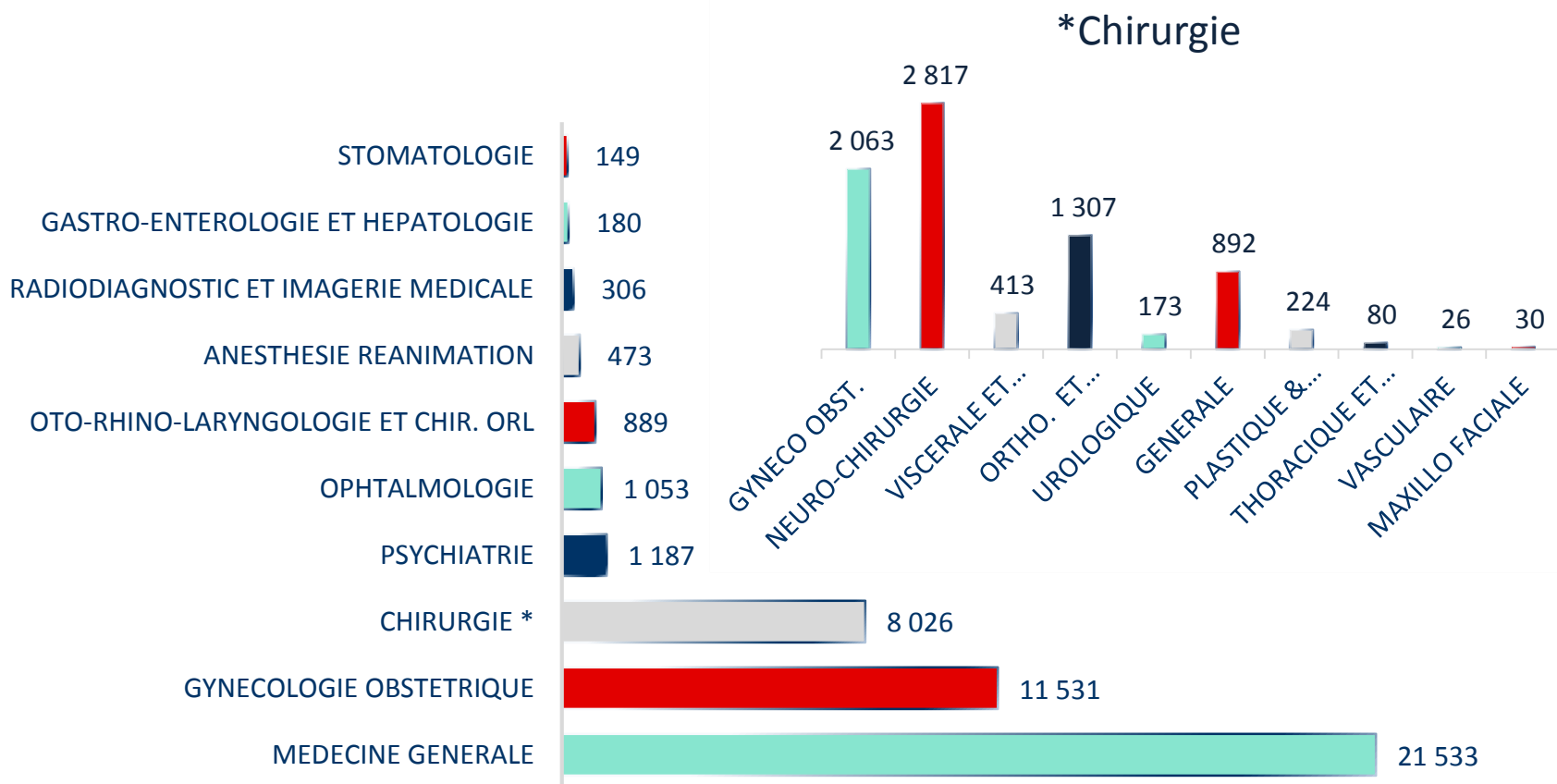
DÉCISIONS CIVILES – FOCUS MEDECINS

TAUX DE CONDAMNATION PAR SPÉCIALITÉ



DÉCISIONS CIVILES – FOCUS MEDECINS

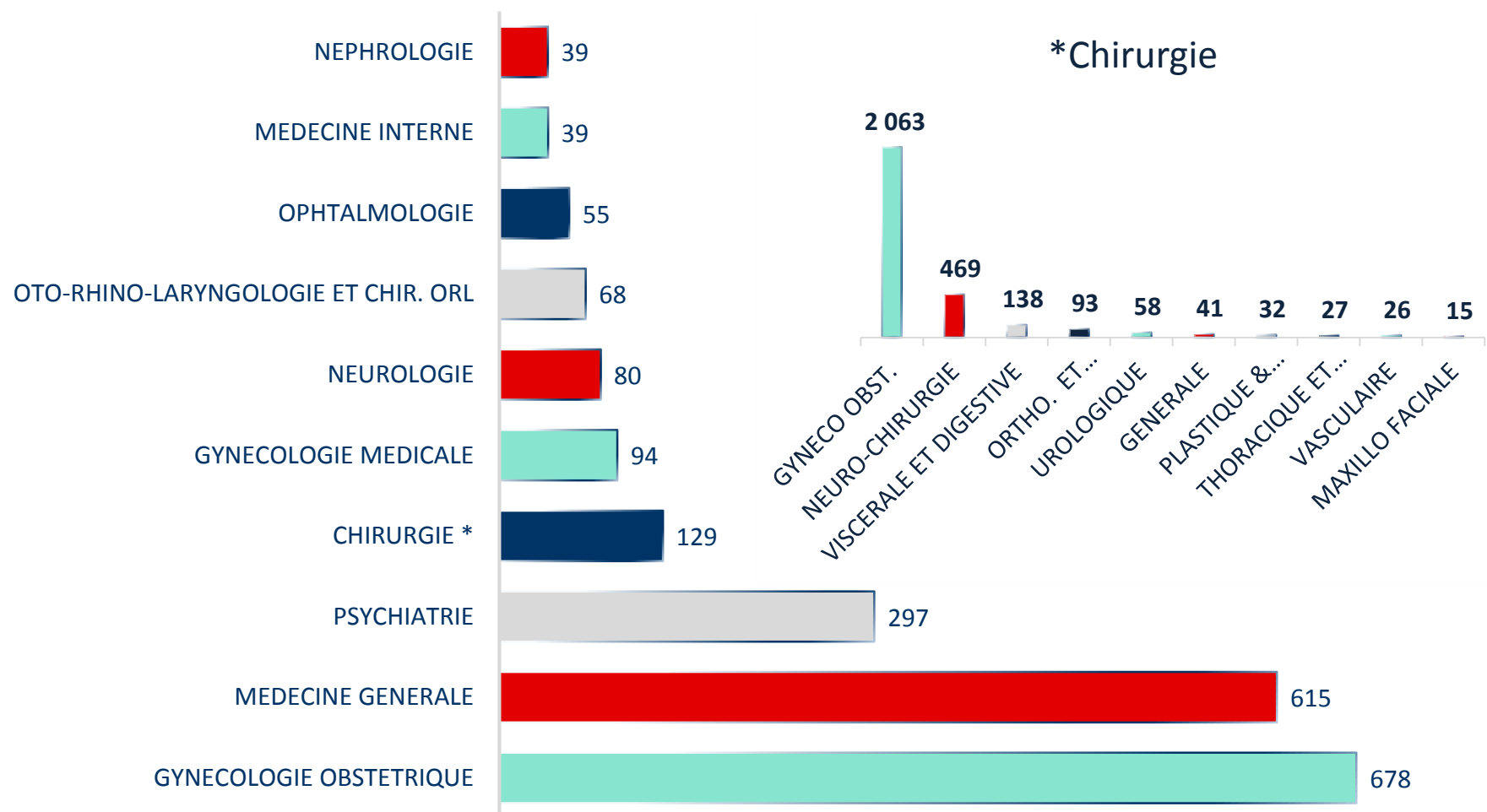
COÛTS INDEMNITAIRES PAR SPÉCIALITÉ (En k€) - TOP 10



DÉCISIONS CIVILES – FOCUS MEDECINS

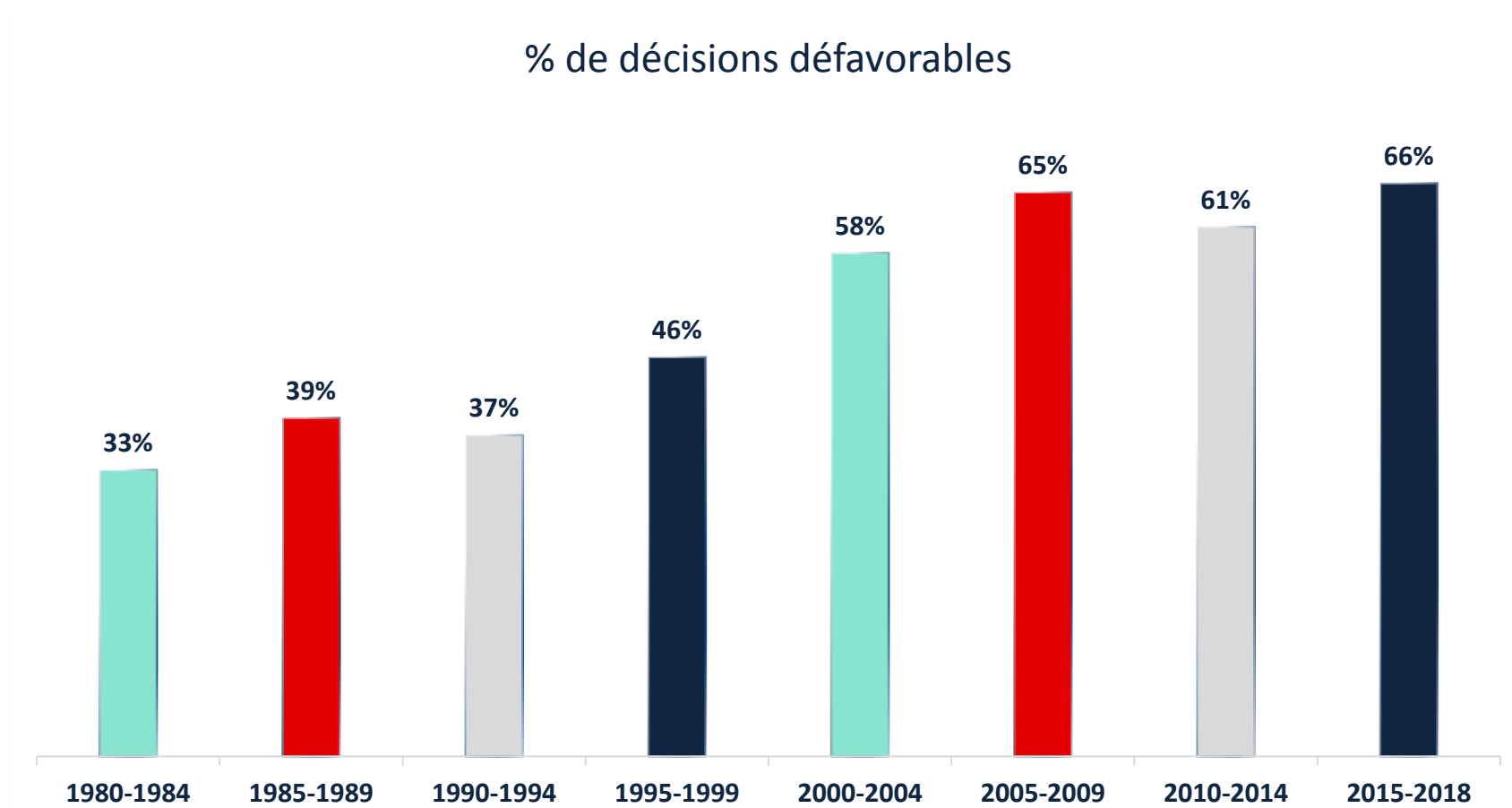
COÛT INDEMNITAIRE MOYEN PAR PRATICIEN CONDAMNÉ (En k€)

TOP 10



DÉCISIONS CIVILES

TAUX DE CONDAMNATION SUR 30 ANS

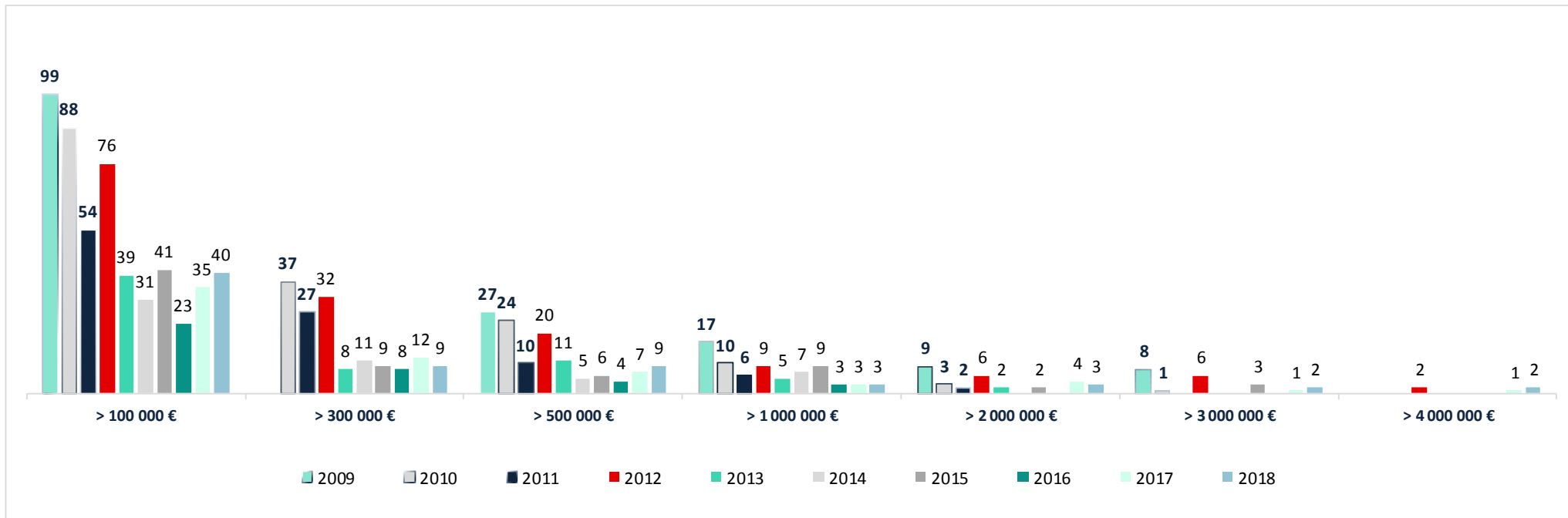


*** Médecins, non médecins et établissements de soins**

INDEMNISATIONS SUPÉRIEURES À 100 000€ PAR SPÉCIALITÉ

Nbre Indemnisations par spécialité (en €)	> 100 000 €	> 300 000 €	> 500 000 €	> 1 000 000 €	> 3 000 000 €
Chirurgie	8	2		2	
Chirurgie dentaire	2				
Etablissements de santé	4	1	2		
Gynécologie obstétrique	3	1	3	2	1
Médecine générale	9		3		3
Ophtalmologie	2	1			
ORL	2	1			
Psychiatrie		2			
TOTAL	30	8	8	4	4

SINISTRES LES PLUS GRAVES SUR 10 ANS



INDEMNISATIONS LES PLUS ÉLEVÉES - TOP 10

Spécialité	Indemnités en €	Faits
Médecine générale	10 236 036	Bébé de 7 mois présentant une gastro-entérite, dont l'état se dégrade avec déshydratation très importante, nécessitant une hospitalisation. L'enfant est atteint d'un syndrome de West lésionnel, forme particulière d'épilepsie du nourrisson, à l'origine d'un déficit intellectuel majeur, de troubles moteurs et d'une épilepsie difficile à équilibrer. Il est reproché au médecin traitant d'avoir manqué de vigilance face à une situation pathologique délicate.
Gynécologie	5 127 034	Naissance d'un enfant atteint d'un syndrome poly malformatif (anophtalmie bilatérale, fusion des doigts, aplasie de l'oreille, hypoplasie de la mandibule) non détecté au cours des examens échographiques pendant le suivi de la grossesse. La victime, aujourd'hui adulte, présente une encéphalopathie épileptique très sévère d'origine génétique, se traduisant par un retard mental, des troubles du comportement et des troubles sensoriels. Il est reproché au gynécologue qui a suivi la grossesse d'avoir fait perdre une chance de diagnostiquer les anomalies en n'adressant pas la mère à un centre de référence, alors pourtant que plusieurs échographies mentionnaient des difficultés, voire l'absence, de visualisation de la face du fœtus, en raison de sa position. Cette absence de réaction a empêché les parents de recourir à une IMG, dont les conditions étaient réunies en l'espèce.

INDEMNISATIONS LES PLUS ÉLEVÉES - TOP 10

Spécialité	Indemnités en €	Faits
Médecine générale	3 650 689	Bébé de 15 jours présentant une infection urinaire à <i>Proteus mirabilis</i>, mal prise en charge par le médecin généraliste, et qui va déboucher sur une hypertension intracrânienne et des abcès cérébraux multiples à <i>Proteus mirabilis</i>. La victime reste atteinte de séquelles neurologiques graves, à type d'hémi-parésie droite, et d'un retard psychomoteur.
Médecine générale	3 613 531	Absence de diagnostic d'une méningite néonatale à <i>Escherichia coli</i> de type K1 chez un bébé de quelques jours. Des prélèvements réalisés au moment de la naissance avaient pourtant révélé la présence de colibacilles et de <i>Escherichia coli</i> et la mère avait été placée sous antibiotiques. L'enfant reste atteint de séquelles cognitives très importantes et d'une quadriplégie. Il est reproché au généraliste de ne pas avoir fait hospitaliser l'enfant, ce qui aurait permis le diagnostic.
Neurochirurgie	2 386 586	Discectomie réalisée sur un homme de 58 ans avec mise en place d'une greffe inter somatique, pour remédier à une hernie discale. Une compression du cordon médullaire provoque une paraplégie complète ainsi qu'un déficit moteur partiel des membres supérieurs. Il est retenu un manque de précaution et une technique opératoire non conforme aux règles de l'art, ainsi qu'un défaut d'information sur le risque, grave et normalement prévisible, de paraplégie.

INDEMNISATIONS LES PLUS ÉLEVÉES - TOP 10

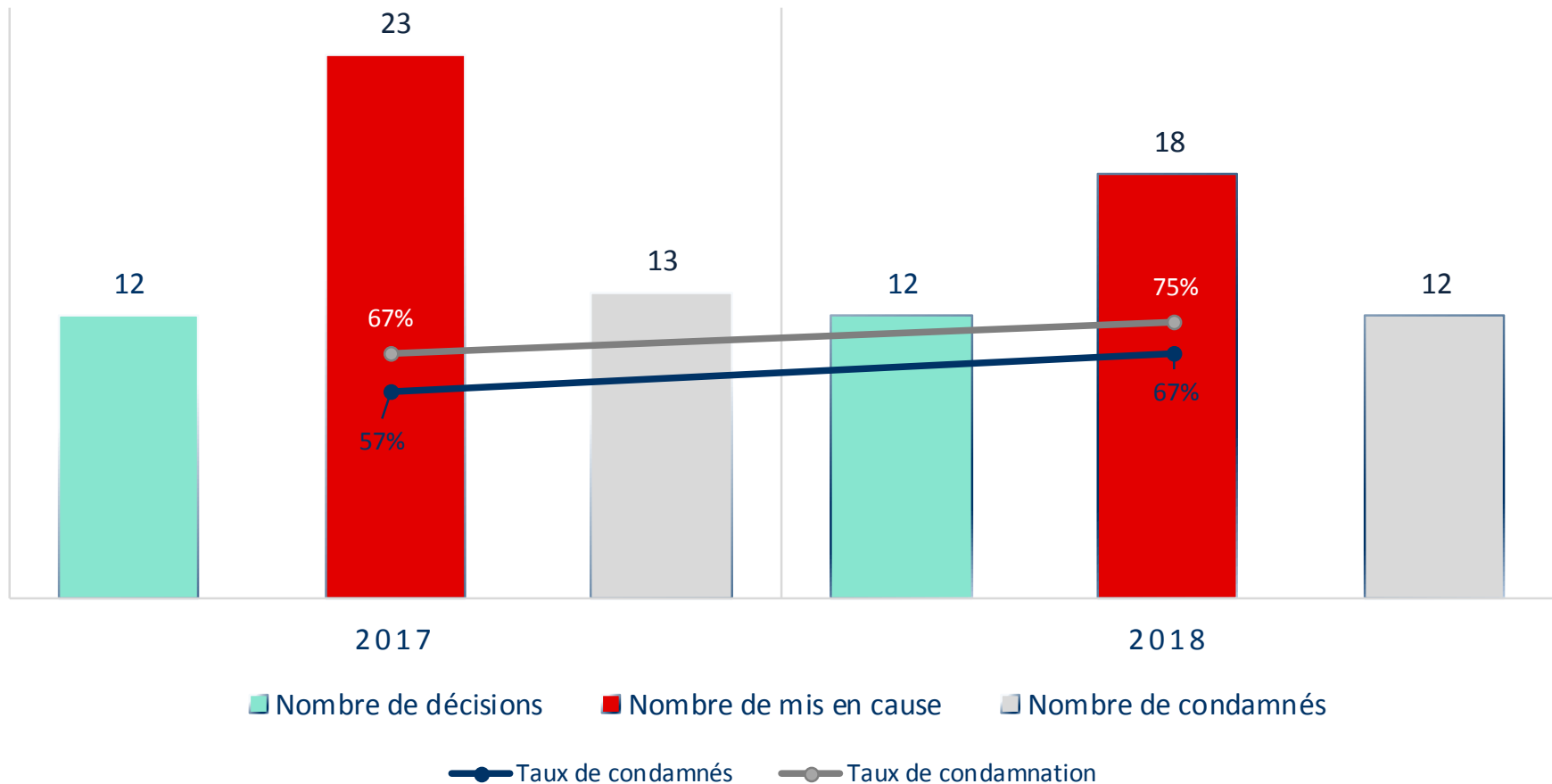
Spécialité	Indemnités en €	Faits
Gynécologie obstétrique	2 208 213	Lors d'un accouchement, rupture utérine et anomalies du RCF aboutissant à la naissance d'une enfant en état de mort apparente, qui demeure atteinte de lourdes séquelles neurologiques. Il est reproché au gynécologue obstétricien d'avoir commis une erreur dans l'interprétation du rythme cardiaque fœtal, qui l'a conduit à ne pas envisager une extraction en urgence par forceps. Une perte de chance de naître sans séquelles de 70% est retenue. Aucun dysfonctionnement ne peut être reproché à la clinique du fait de la sage-femme salariée, qui a appelé l'obstétricien quand il le fallait. Les pédiatres, appelés en garantie par l'obstétricien, ont prodigué des soins conformes et sont mis hors de cause.
Chirurgie en gynécologie obstétrique	2 063 471	Contusion de la moelle épinière du fait de manœuvres internes lors de l'accouchement d'un enfant se présentant en position transverse. L'enfant, à présent adulte, présente un déficit moteur et sensitif complet des membres inférieurs, une spasticité aux membres inférieurs, des troubles vésico-sphinctériens, une cypho-scoliose importante et une insuffisance respiratoire restrictive. Il est reproché au praticien de ne pas avoir opté pour une césarienne et d'avoir pratiqué des manœuvres traumatiques.
Gynécologie obstétrique	1 895 799	Naissance d'un enfant en état de mort apparente du fait des fautes conjuguées, au cours de l'accouchement, d'un gynécologue obstétricien et d'une sage-femme salariée, dont la clinique employeur doit répondre. La sage-femme a tardé à avertir l'obstétricien des ralentissements du rythme cardiaque fœtal qu'elle avait constatés. L'obstétricien a, quant à lui, tardé à réaliser une césarienne qui aurait pu éviter le dommage.

INDEMNISATIONS LES PLUS ÉLEVÉES - TOP 10

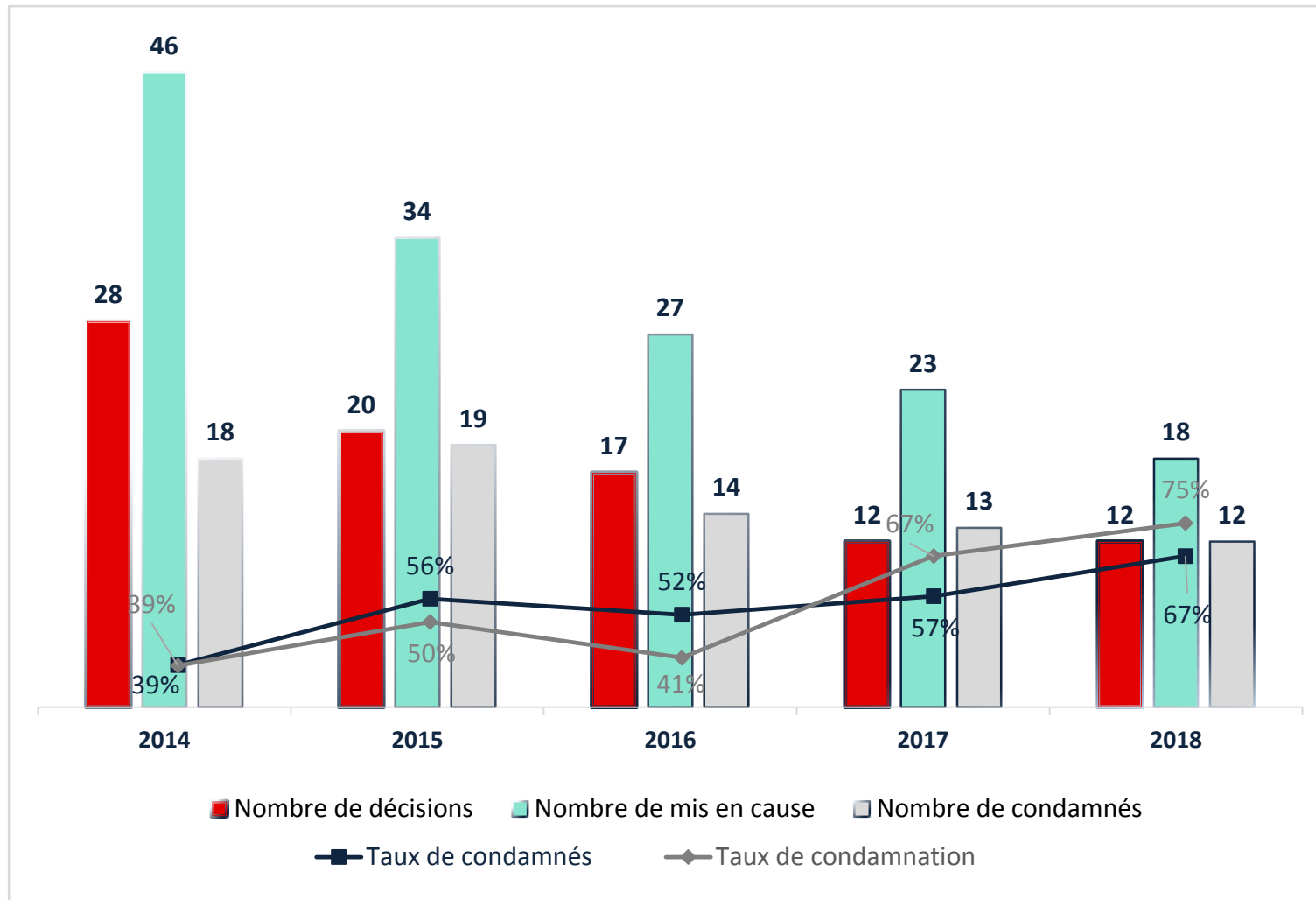
Spécialité	Indemnités en €	Faits
Médecine générale	1 564 360	Absence de diagnostic d'une fibrillation ventriculaire à l'origine d'un arrêt cardiaque chez un patient de 30 ans, atteint d'une sclérose en plaques. Il conserve des séquelles majeures de l'anoxie cérébrale pendant six ans, jusqu'à son décès. Il est reproché au médecin généraliste et au service des urgences de ne pas avoir correctement interprété les douleurs thoraciques du patient. Ces fautes sont à l'origine d'une perte de chance de 90% d'éviter les séquelles.
Gynécologie obstétrique	1 334 840	Naissance par voie basse et par forceps, à 36,5 SA, d'un enfant macrosome de 4,740 kilos. Du fait d'une dystocie des épaules, l'enfant présente une fracture humérale, une paralysie brachiale avec absence totale de mobilité volontaire du membre, et une disjonction de la suture lambdoïde avec bosse séro sanguine. Il est reproché au gynécologue obstétricien d'avoir opté pour la voie basse sans tenir compte du diabète insulino-dépendant de la mère et de la macrosomie prévisible, le diamètre abdominal transverse du fœtus étant au-dessus du 90^e percentile. Il est retenu une perte de chance de 90% d'éviter le dommage.

ISSUE DES DÉCISIONS PÉNALES 2017 - 2018

DECISIONS PENALES



DECISIONS PENALES SUR 5 ANS

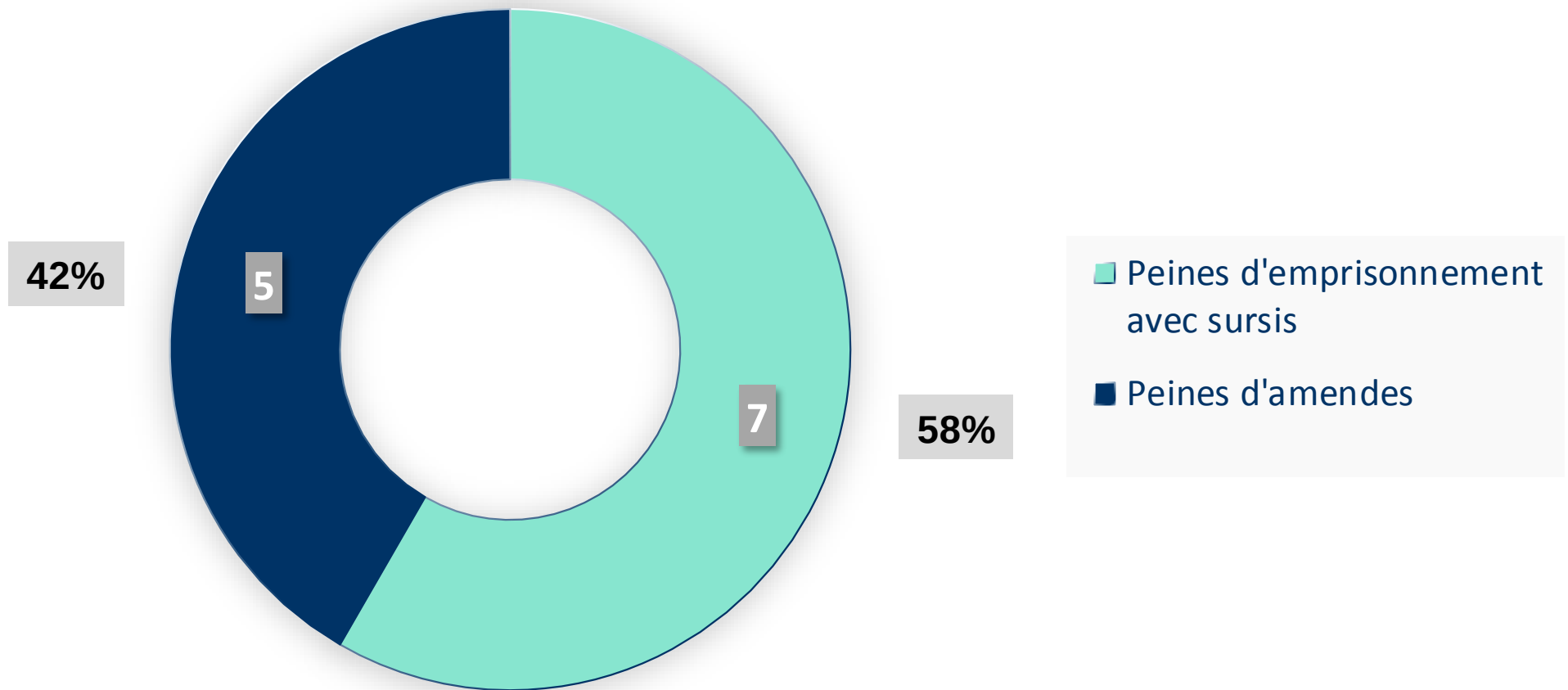


DÉCISIONS PÉNALES

MISES EN CAUSE ET CONDAMNATIONS PAR SPÉCIALITÉ

	Mis en cause	Relaxes	Condamnés
ANESTHESIE REANIMATION	3	2	1
CHIRURGIE GENERALE	2	1	1
CHIRURGIE UROLOGIQUE	1	1	
ETS DE SANTE	1		1
GYNECOLOGIE MEDICALE	1		1
MEDECINE D'URGENCE	1		1
MEDECINE GENERALE	4	2	2
OPHTALMOLOGIE	1		1
PHARMACIEN	1		1
PSYCHIATRIE	1		1
REEDUCATION ET READAPTATION FONCTIONNELLE	1		1
SAGE FEMME	1		1
Total	18	6	12

ZOOM SUR LES PEINES PRONONCEES

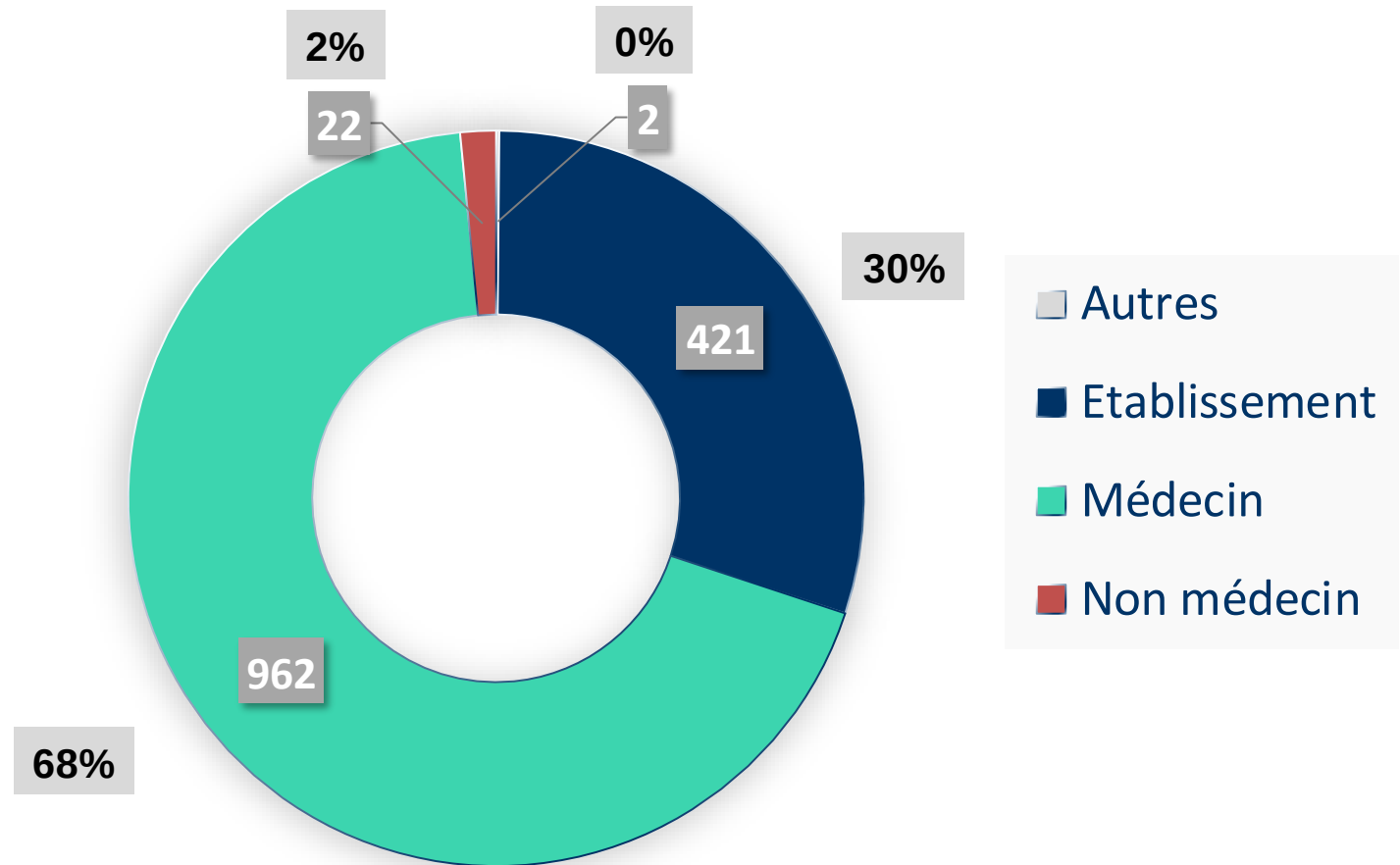




AVIS CCI 2018

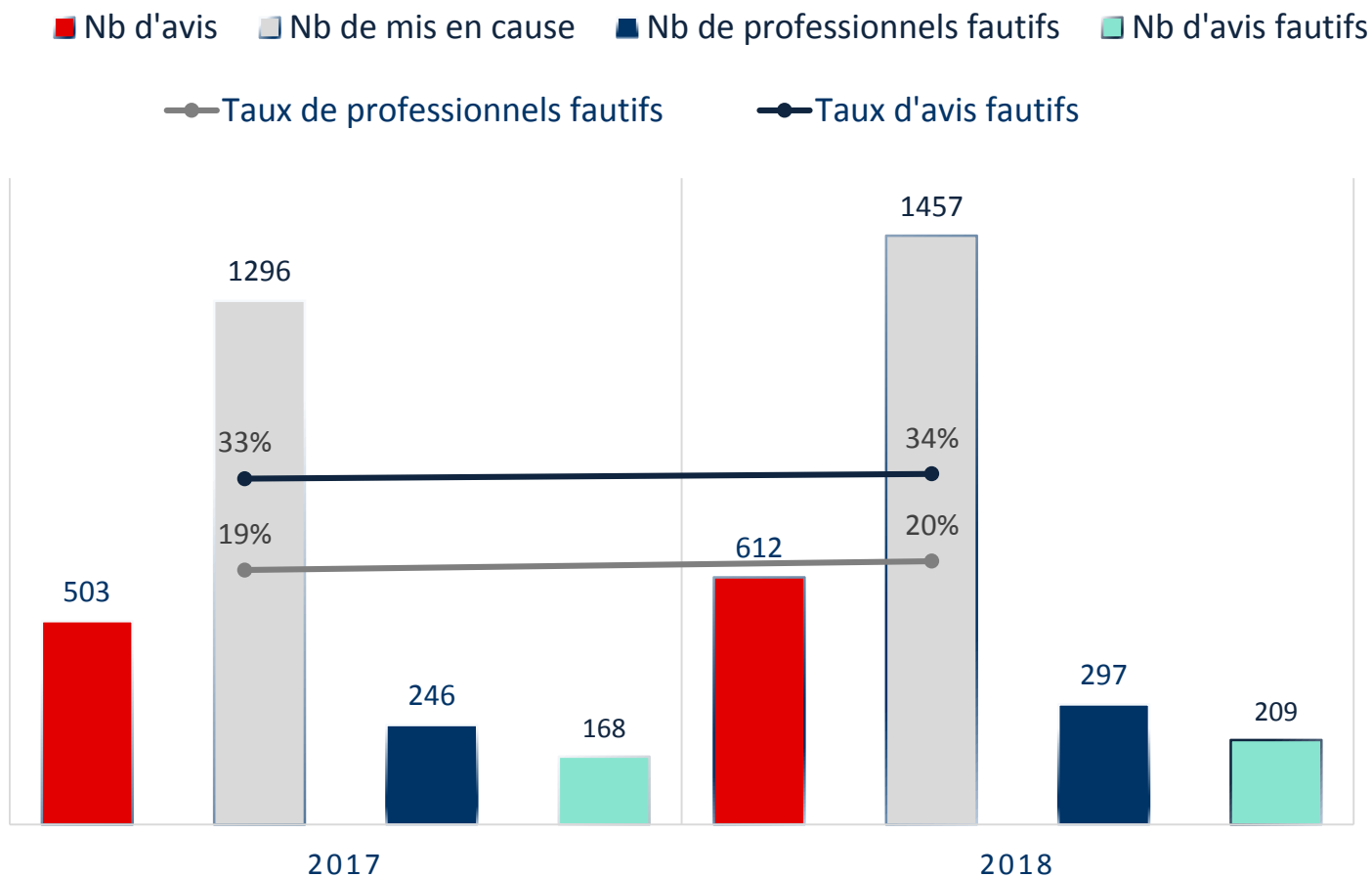
AVIS CCI – ZOOM SUR LES 1 407 PROFESSIONNELS DE SANTE MIS EN CAUSE

- 1 473 saisines
- 612 avis rendus par les CCI après expertise
- 1 457 mis en cause dont 1 407 professionnels de santé

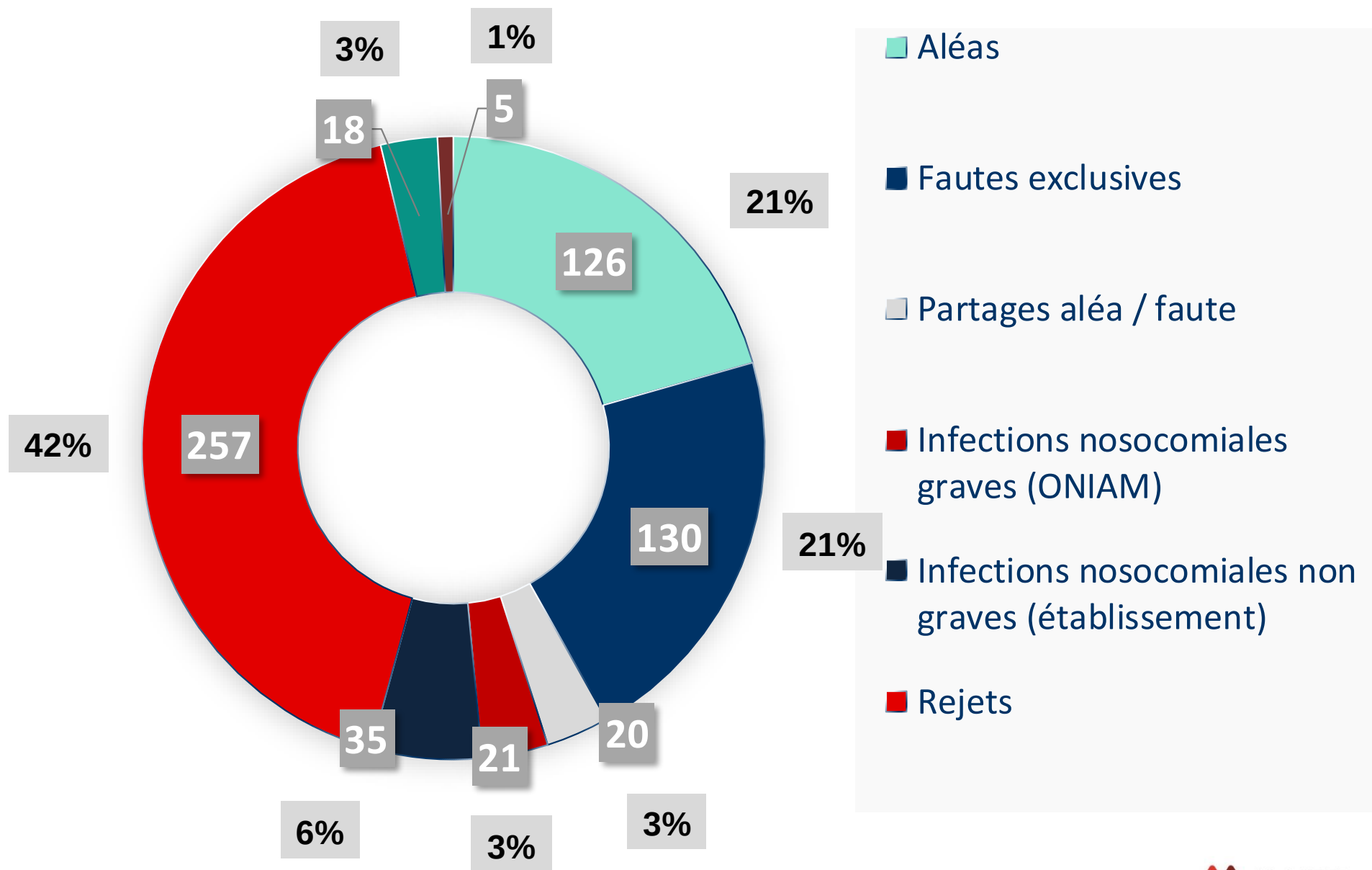


ISSUE DES AVIS CCI 2017 - 2018

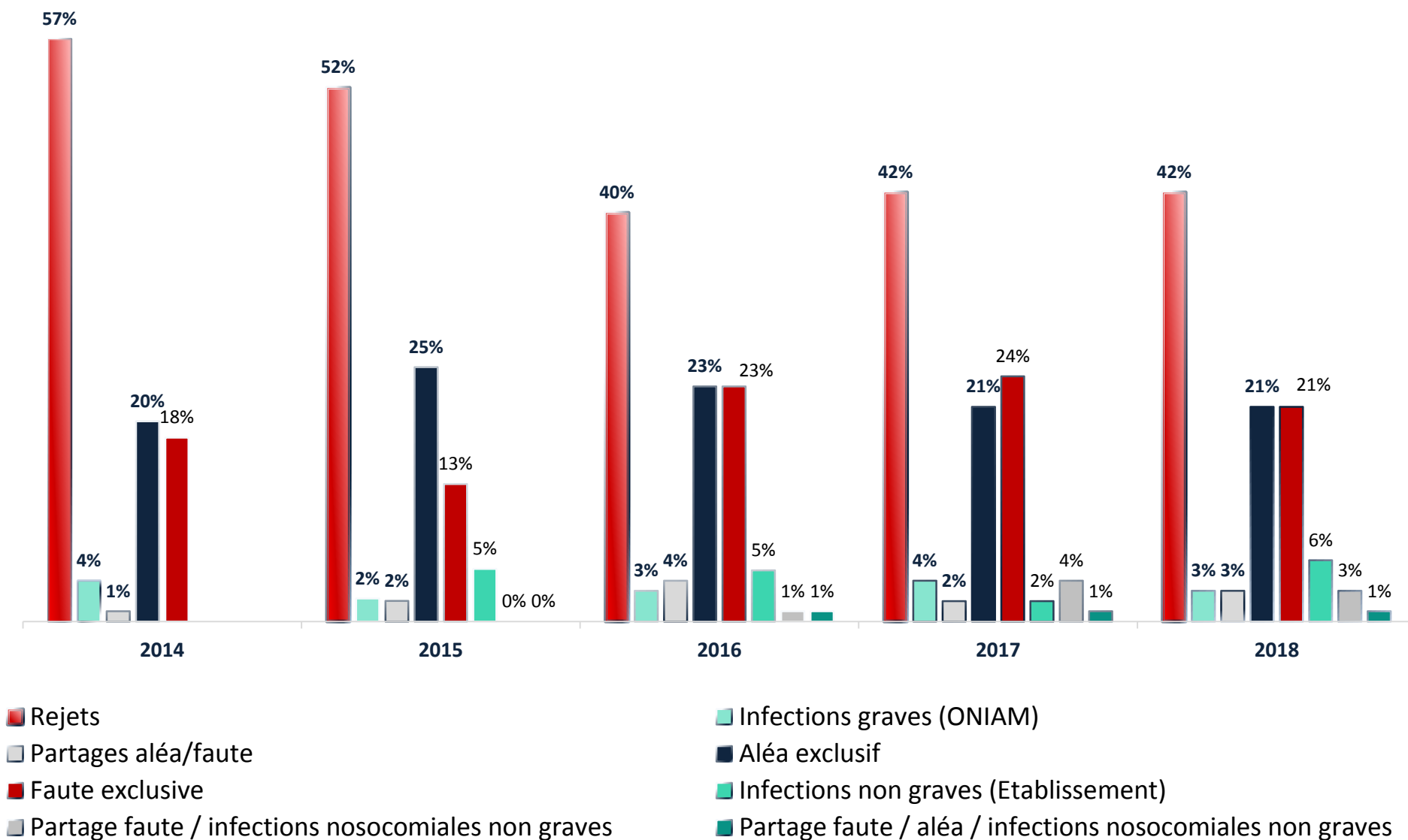
AVIS CCI



TENEUR DES AVIS CCI RENDUS

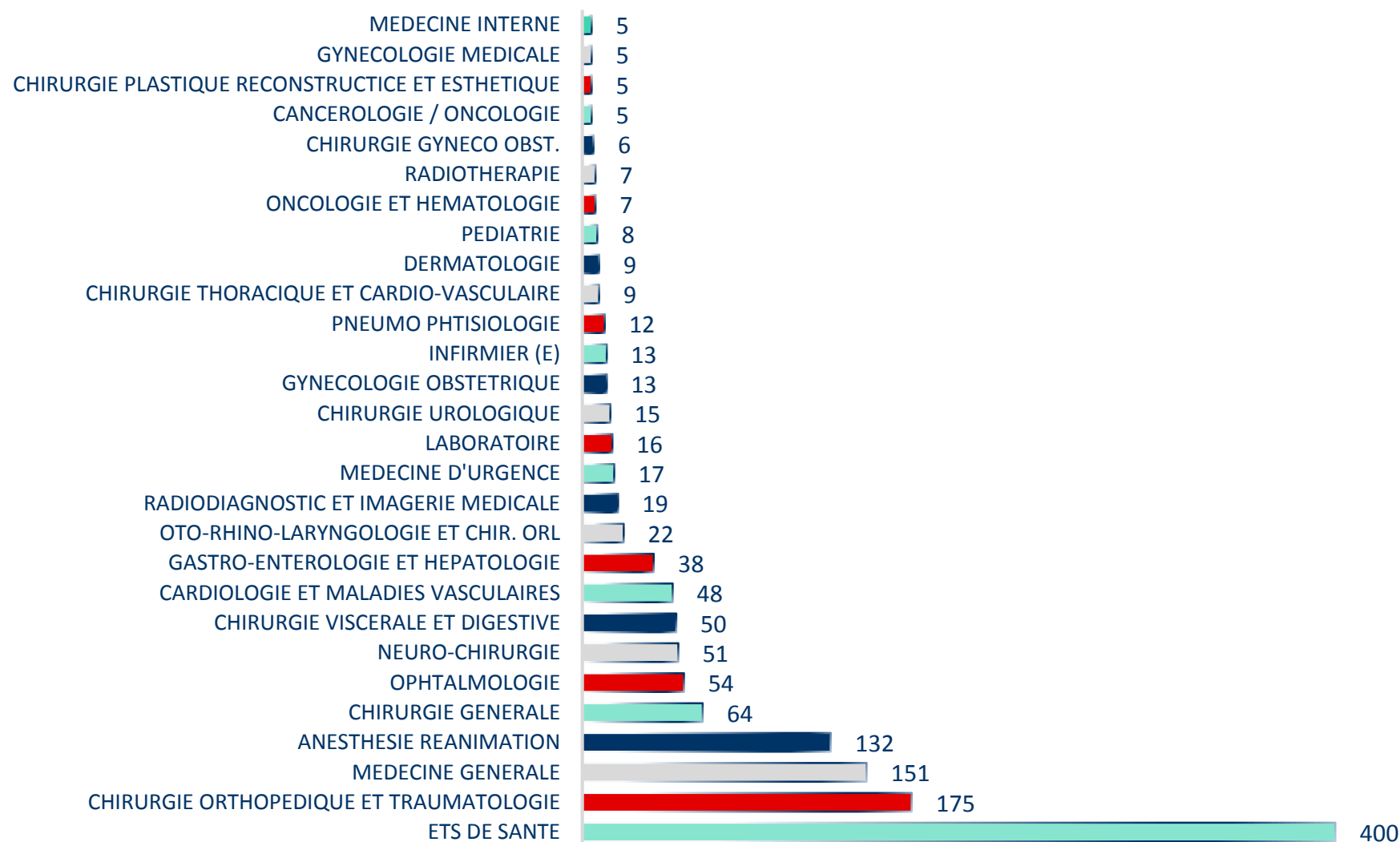


TENEUR DES AVIS CCI SUR 5 ANS



AVIS CCI

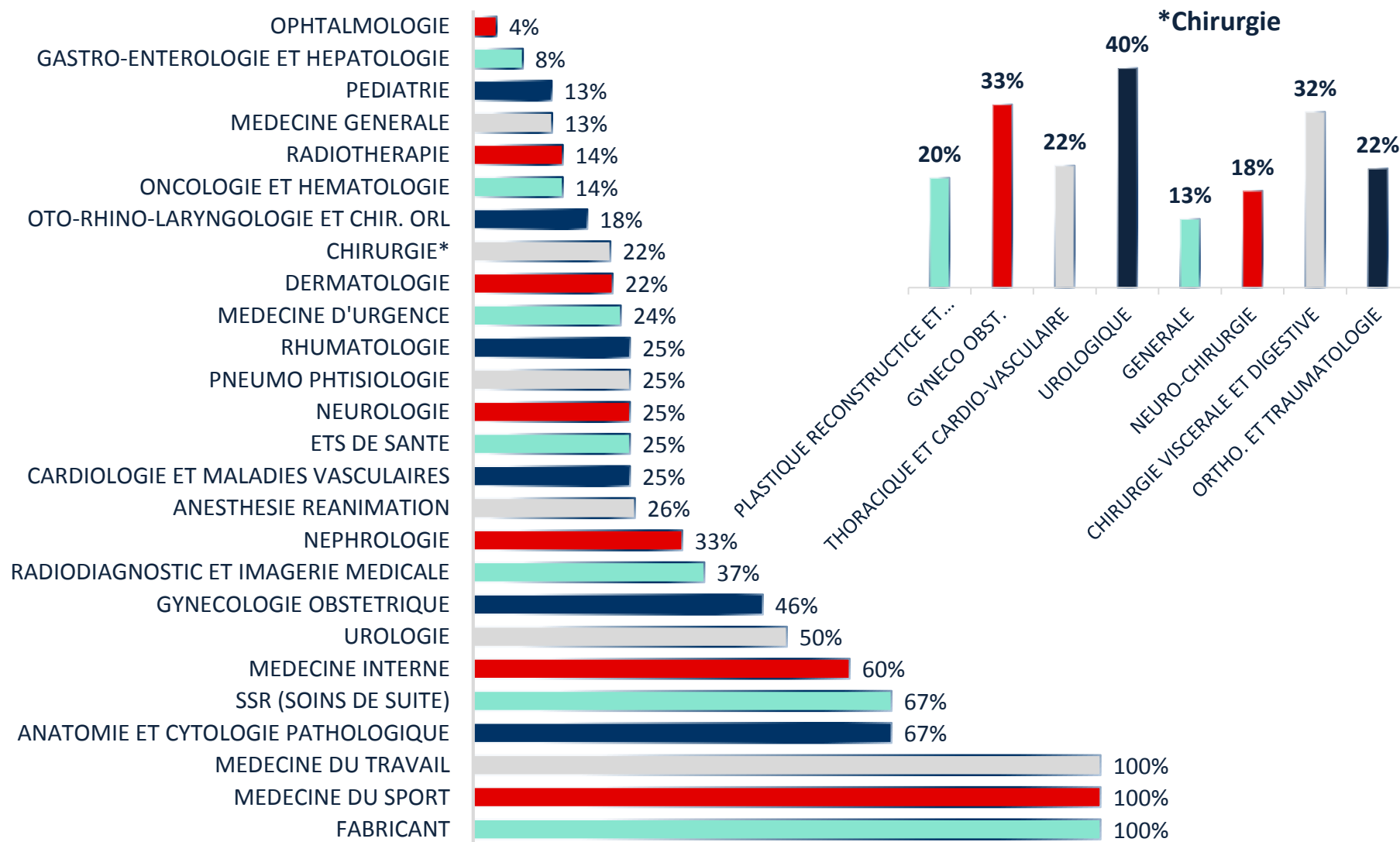
NOMBRE DE MIS EN CAUSE PAR SPÉCIALITÉ



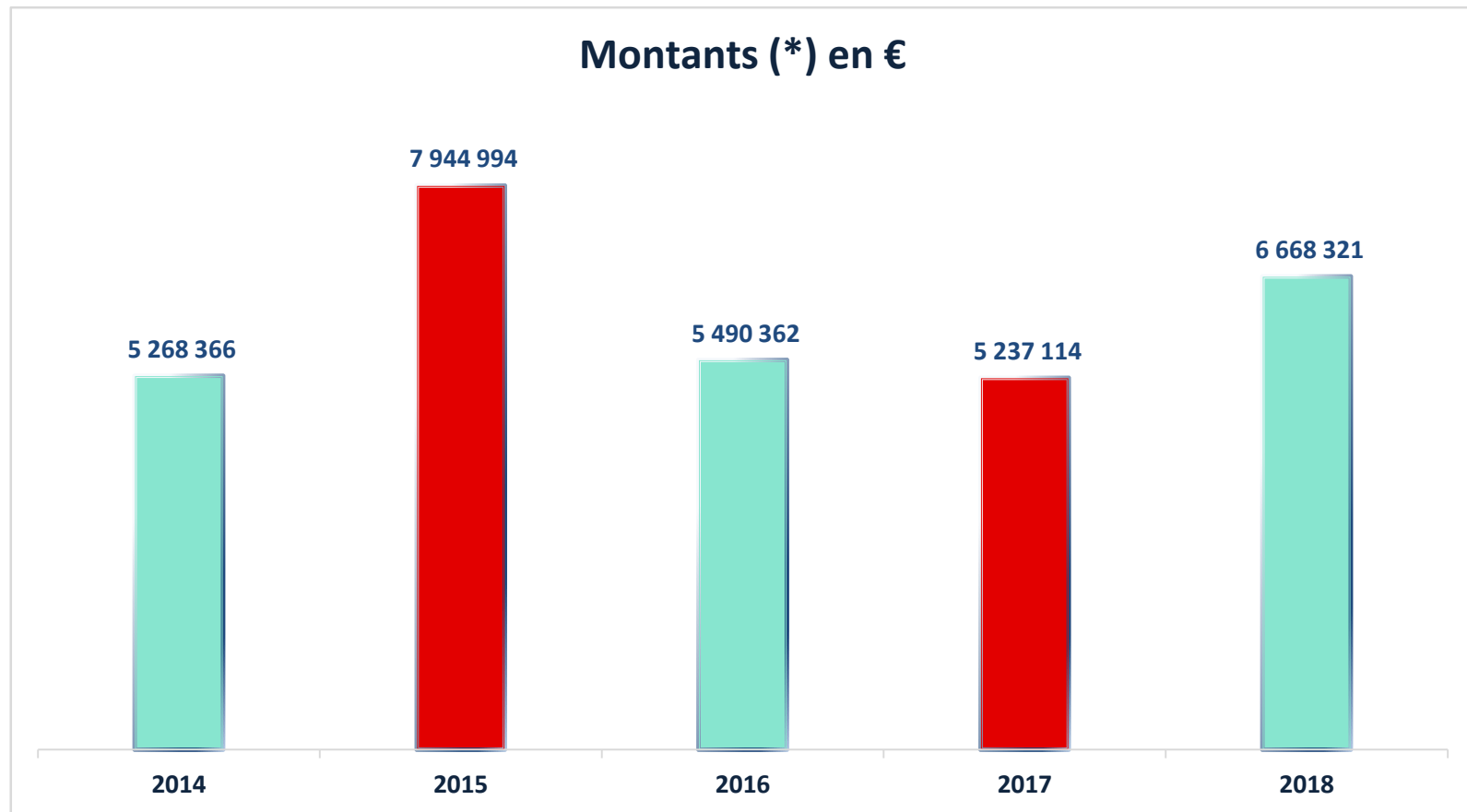
Ne sont représentés que les pro avec au moins 5 sinistres

AVIS CCI

TAUX DE PROFESSIONNELS FAUTIFS PAR SPECIALITE

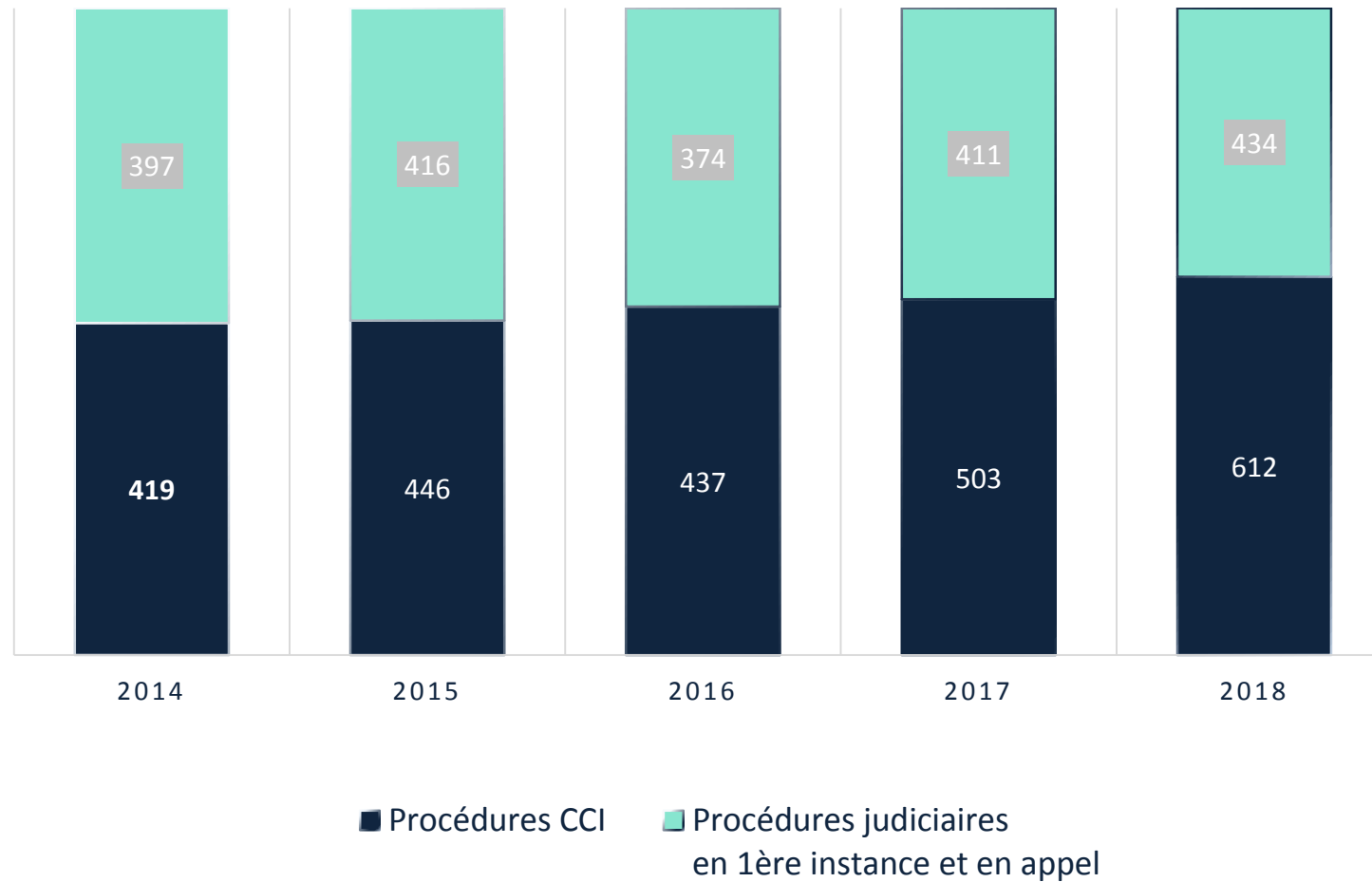


AVIS CCI RÈGLEMENTS APRÈS AVIS

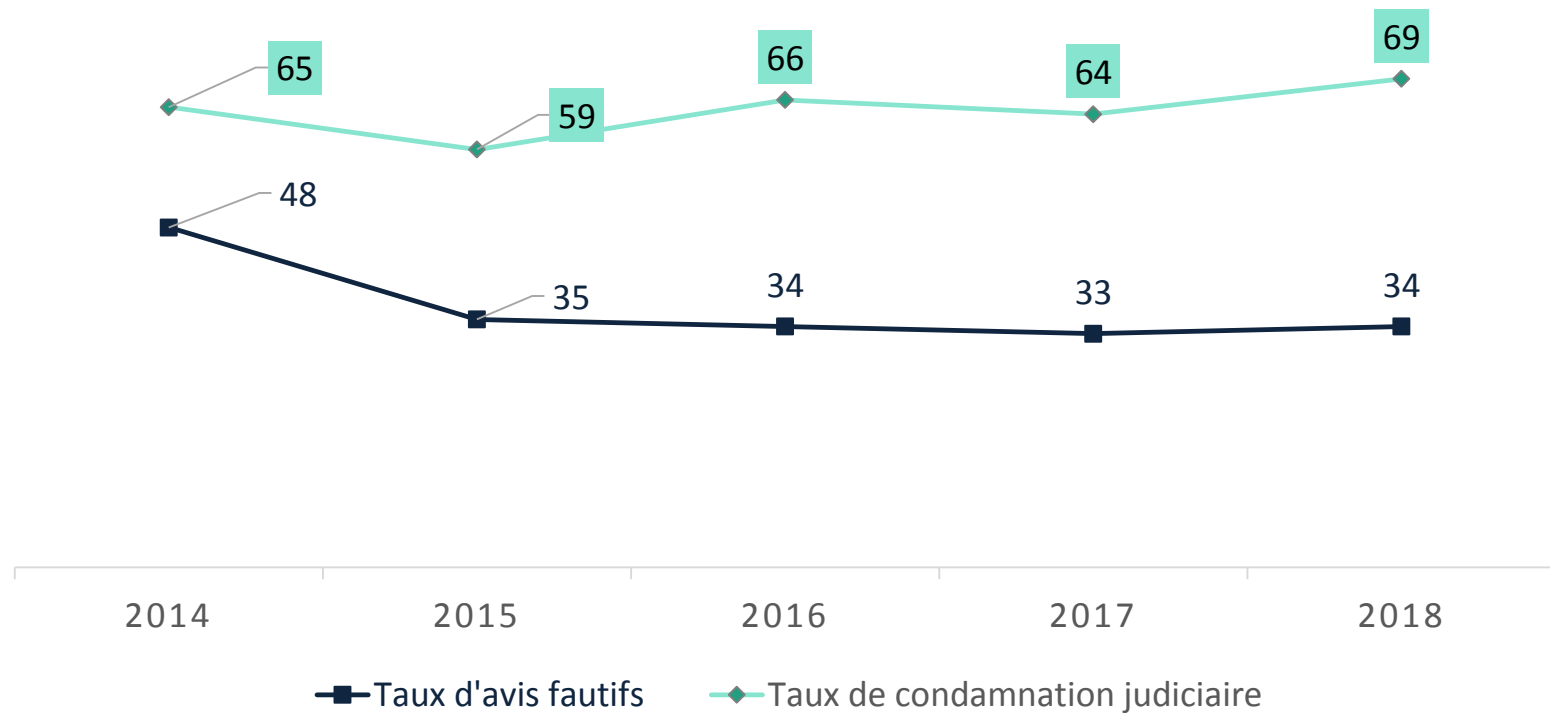


(*) Montants des seules indemnisations MACSF

RÉPARTITION ENTRE PROCÉDURES JUDICIAIRES ET CCI SUR 5 ANS

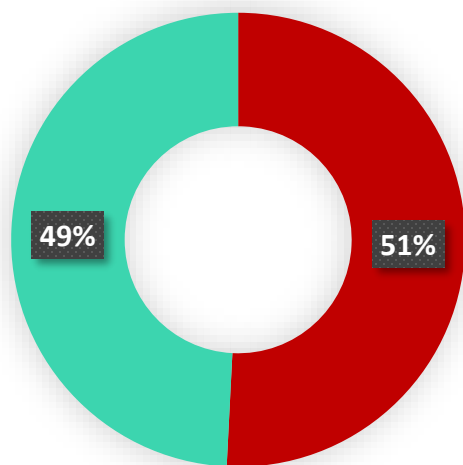


CONDAMNATIONS JUDICIAIRES ET CCI SUR 5 ANS



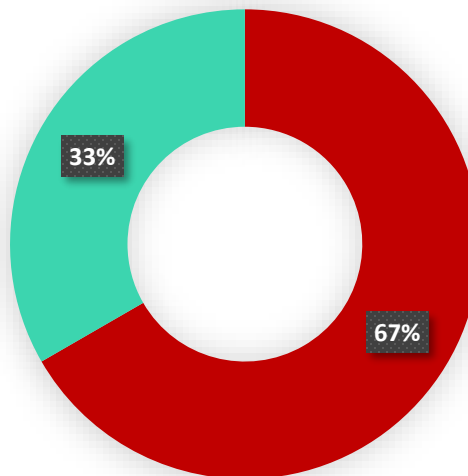
ISSUE DES DÉCISIONS ET AVIS CCI*

CIVIL
Indemnisations **
52 450 k€



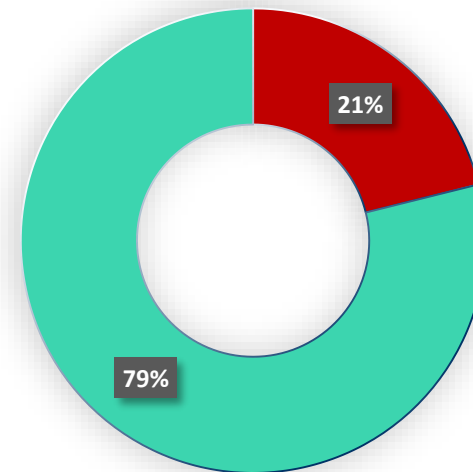
■ condamnés
■ non condamnés

PENAL
Indemnisations **
814 k€



■ condamnés
■ relaxés

CCI
Indemnisations **
6 668 k€



■ fautifs
■ non fautifs

*Toutes spécialités et activités confondues

**Le coût comprend les indemnités totales versées et les provisions restant à payer



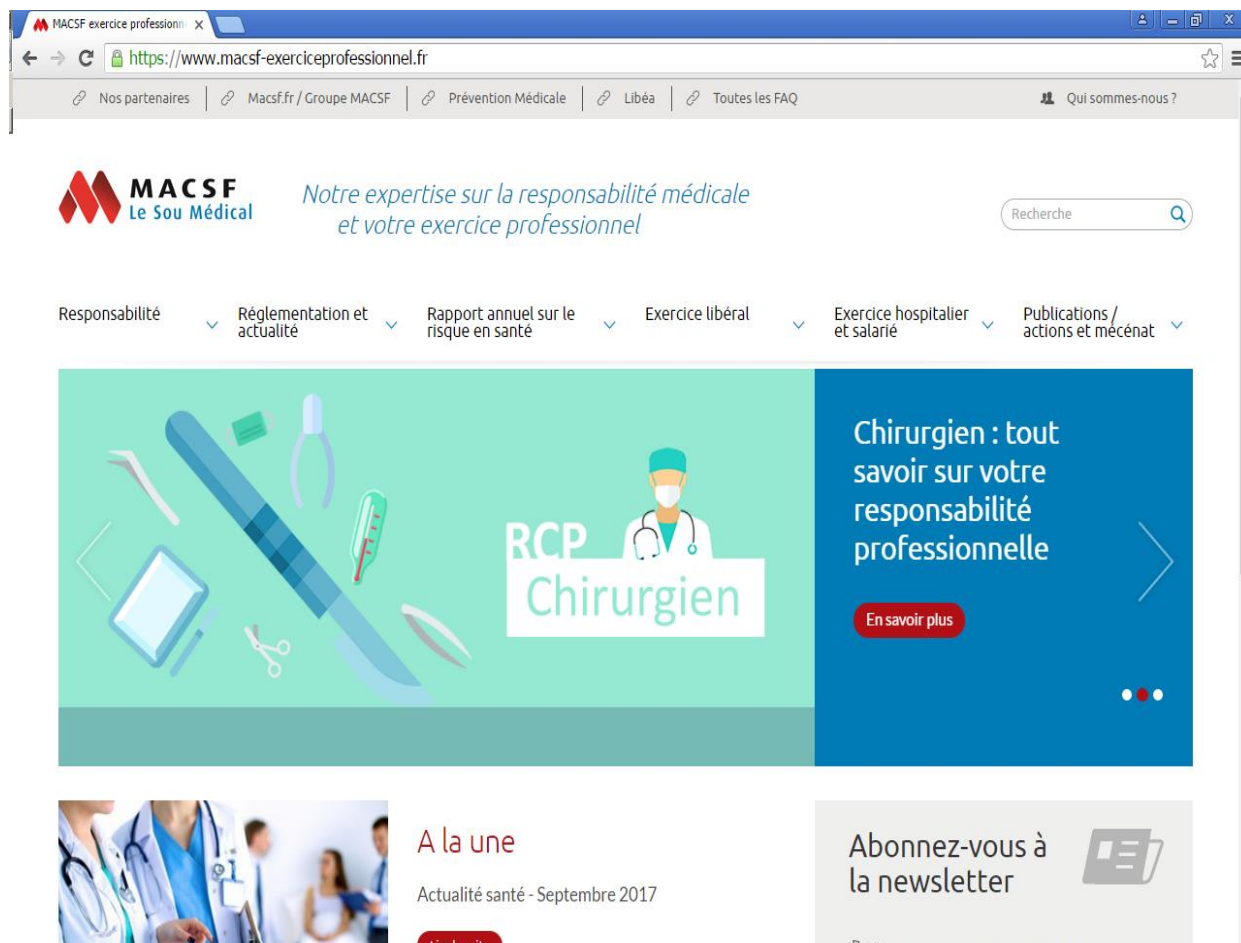
POUR ALLER PLUS LOIN...

PRÉVENTION ET GESTION DU RISQUE

- Des actions de prévention du risque
 - Les visites de risques
 - Les missions d'appui et de conseils en prévention du risque et amélioration de la sécurité des soins
 - Le conseil sur mesure
- Des actions de gestion du risque
 - Des études de sinistralité par spécialité médico chirurgicale ou groupe d'établissements de santé
 - Des actions de formation et de sensibilisation
 - Des actions d'information

➔ [macsf-exerciceprofessionnel.fr](https://www.macsf-exerciceprofessionnel.fr)

➔ Retrouver ce rapport sur notre site [macsf-exerciceprofessionnel.fr](https://www.macsf-exerciceprofessionnel.fr)



→ Le site www.prevention-medicale.org



Vous y trouverez une revue de presse mensuelle complète, résumant l'ensemble des articles de la presse internationale.

- La rubrique « Revue des questions thématiques » vous propose les résumés de parutions scientifiques sur la prévention des risques médicaux publiées dans des revues ou sur les sites des partenaires de l'association.

- Vous pouvez vous abonner à la newsletter de La Prévention Médicale MACSF pour rester informé sur les dernières actualités en matière de qualité et de sécurité des soins.

→ La revue Responsabilité

Responsabilité est un véritable support de formation continue consacré au risque médical des professionnels de santé.

Conçue et rédigée par des experts du droit et de la santé, cette publication trimestrielle fournit des articles et dossiers

complets relatifs au risque médico-légal, à l'exercice professionnel, aux questions d'éthique et de société.

La revue est disponible en téléchargement sur le site macsf-exerciceprofessionnel.fr



HOTLINE MÉDICO-LÉGALE

Parce que nous nous engageons lorsqu'un professionnel de santé est en difficulté, un médecin conseil MACSF répond :

Hotline MACSF

- ✓ Accessible 24 H/24 et 7J/ 7
- ✓ Un numéro unique



Merci de votre attention

Suivez-nous sur Twitter



@NicolasGombault
@t_houselstein
@Groupe_MACSF